



Conférence
Economie sociale et solidaire
Paris – 21/02/2008

Institut de formation de l'environnement

6 rue Général Camou – 75007 PARIS – 01 42 19 25 92

www.ifore.ecologie.gouv.fr

Conférence Economie sociale et solidaire

Sommaire

Introduction	3
Aurélie PENTEL Responsable Pôle de compétence Développement durable, IFORE Franck SEURET Journaliste, <i>Alternatives économiques</i>	
Constat des inégalités nationales et internationales	5
Constat des inégalités au niveau mondial	5
Jean FABRE Directeur adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement	
Constat des inégalités en France	9
Hervé KEMPF Auteur de <i>Comment les riches détruisent la planète</i> (Seuil)	
Débat	12
Présentation de l'économie sociale et solidaire (ESS)	18
L'ESS : un secteur mal connu	18
Jérôme FAURE Délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIESES)	
La finance solidaire	20
Marie-Laure HAIRIE Directrice du développement de la Coopérative de finances solidaires, LaNef	
Débat	22
Présentation d'expériences en économie sociale et solidaire (ESS)	26
Les entreprises d'insertion	26
Jean-Baptiste MOUGEL Directeur de l'agence Alternacom	
Le commerce équitable	28
Tristan LECOMTE Directeur de la société Alter Eco, entreprise de commerce équitable	
L'économie sociale et solidaire au cœur des territoires	31

Danièle CORNET

Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Plaine centrale dans le Val-de-Marne, en charge de l'ESS, de la politique de la ville et de l'insertion

Débat **33**

Table ronde **39**

Introduction

Aurélie PENTEL

Responsable Pôle de compétence Développement durable, IFORE

Au nom de l'IFORE, je suis ravie de vous accueillir pour cette conférence sur l'économie sociale et solidaire. L'IFORE est l'école de formation sur le développement durable pour l'ensemble des administrations publiques. Il a su tisser une série de partenariats, notamment avec les institutions de développement économique. L'IFORE organise par ailleurs une série de conférences sur le changement climatique et la biodiversité. Aujourd'hui, c'est un nouveau cycle qui s'ouvre avec cette conférence sur l'économie sociale et solidaire.

A cette occasion, le Bureau de la formation du Secrétariat général nous prête main forte. Ce cycle s'inscrit dans le cadre de la création du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables et dans le droit fil du Grenelle de l'Environnement et de l'actualisation à venir de la stratégie nationale de développement durable. Cette dernière doit se traduire par une série de dispositions législatives nouvelles et une inflexion dans les modes d'intervention publique. L'IFORE participe ainsi à l'acculturation en la matière. Une culture partagée du développement durable est donc en passe de voir le jour dans les ministères et les administrations. Nous souhaitons qu'elle se diffuse jusqu'au sein des associations, des bureaux d'étude et des collectivités locales qui participent aux missions de service public.

A travers cette nouvelle série de conférences, nous souhaitons mettre en valeur les différents piliers du développement durable, depuis l'économie sociale jusqu'à l'économie de l'environnement et la culture. Elle nous permettra d'explicitier les notions de base, telles que la gouvernance et la vie durable. Leurs implications sur l'action publique devront, elles aussi, faire l'objet d'un examen minutieux. Par ailleurs, nous souhaitons que ces conférences vous donnent tous envie d'agir, en tant qu'acteurs publics mais aussi en tant que citoyens.

J'espère que cette conférence particulière nous permettra de sortir de l'opposition factice entre l'économie solidaire et le capitalisme. En fait, des complémentarités existent. Ce nouveau mode de développement économique peut combler les failles de l'action publique. Aujourd'hui, nous examinerons les différentes formes que peut prendre l'économie sociale et solidaire, tels que l'insertion professionnelle, la finance solidaire et le commerce équitable. Les acteurs de ce secteur sont tous très professionnels et rigoureux. Ils impulsent une véritable dynamique, à même de recréer du lien social et de compléter l'action publique traditionnelle.

Franck SEURET
Journaliste, *Alternatives économiques*

La journée s'organisera en quatre temps. Le premier prendra la forme d'une table ronde sur les inégalités nationales et internationales autour de Jean Fabre et Hervé Kempf. Le second nous permettra de cerner précisément le secteur méconnu de l'économie sociale et solidaire. Après le déjeuner, organisé par Traiteur éthique, acteur de l'économie sociale et solidaire, la troisième table ronde nous donnera l'occasion de détailler quelques expériences dans ce domaine, avec les représentants de diverses entreprises et acteurs du secteur. Enfin, dans une quatrième table ronde, trois élus et trois acteurs associatifs échangeront sur le rôle des collectivités locales dans l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire. Jean-Louis Laville, spécialiste de ce domaine, y prendra part.

Ce n'est pas un hasard si le constat des inégalités sert de point de départ à cette journée. En réalité, beaucoup d'acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont fixé pour ambition de réduire ces inégalités. C'est le cas de nombreuses associations et entreprises d'insertion et du commerce équitable.

Constat des inégalités nationales et internationales

Constat des inégalités au niveau mondial

Jean FABRE

Directeur adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement

Dans la théorie, le système capitaliste se fixe pour ambition de permettre à chacun de vivre mieux, en bonne santé et plus longtemps, en offrant à chacun de multiples options pour s'épanouir. Au cours des dernières années, nous avons pu constater au niveau global, une croissance exceptionnelle des richesses. Pour autant, la période est marquée par une série de transformations rapides. Leur origine remonte pour certaines à la révolution industrielle. D'autres sont plus récentes encore.

Nous connaissons aujourd'hui une phase d'accélération. La population croît rapidement, à un rythme moyen de 62 millions de personnes par an. Alors qu'il aura fallu des milliers d'années pour parvenir à un milliard d'hommes sur terre, il n'en faudra qu'une quinzaine pour l'accroître d'un milliard supplémentaire. Malgré cette croissance démographique rapide, la richesse par habitant continue d'augmenter. Au cours des cinquante dernières années, elle a été multipliée par quatre. Sur les vingt dernières années, le PIB moyen par habitant a progressé de 40 % et augmente chaque année en moyenne de 2,3 %.

De tels chiffres laissent à supposer que l'ensemble de la population profite de cette croissance et vit mieux. Il n'en est rien. Au niveau mondial, une personne sur cinq vit actuellement avec moins d'un dollar par jour et deux personnes sur cinq vivent avec moins de deux dollars par jour. Les 500 personnes les plus riches dans le monde détiennent autant de richesses que les 416 millions les plus pauvres. A une échelle plus large, le milliard le plus riche, dont nous faisons tous partie, détient 15 fois plus que les 2,3 milliards de personnes les plus pauvres. Actuellement, 80 % de la population mondiale vit dans des pays où les inégalités se creusent. L'augmentation des richesses ne saurait cacher ce problème de répartition.

Certains pays stagnent, tandis que d'autres s'appauvrissent. Ce sont souvent les conflits et le SIDA qui expliquent cette situation pour de nombreux pays africains. Le Botswana a ainsi connu un véritable miracle économique, avec une croissance de l'ordre de 8 % par an pendant près de 25 ans, grâce à ses ressources naturelles et notamment le diamant. Le SIDA, qui touche 25 % de la population, y est responsable d'une chute de l'espérance de vie moyenne de 31 ans.

En Europe de l'Est, nous assistons à une phase d'ajustement après la chute du communisme. La Russie a ainsi connu une brutale chute de l'espérance de vie (6 ans) en l'espace de quelques années. De même, l'Ukraine, souvent considérée comme l'un des greniers à blé de la planète, a également connu une phase de régression récemment.

Une analyse uniquement basée sur les facteurs économiques ne permet pas de cerner correctement la réalité. En 1920, dans les dix pays les plus riches, le pouvoir d'achat était trois fois supérieur à celui des dix pays les plus pauvres. Il est actuellement 50 fois supérieur. La France profite aujourd'hui largement de cette situation. Elle achète ainsi à bas coûts des produits provenant de pays pauvres.

Cette situation ne saurait cependant durer. Nous vivons dans un monde où les frontières tombent les unes après les autres. Les capitaux, les biens et l'information circulent de plus en plus librement. La plupart des Etats du monde ont adhéré à l'Organisation mondiale du Commerce. Les négociations économiques internationales deviennent de plus en plus ardues, à mesure que progresse la prise de conscience de chacun de ses propres intérêts.

Les freins à la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes donnent des signes de faiblesse. Ceci devrait se traduire par un afflux massif d'immigrés dans les pays les plus riches. Certains parient sur l'immigration choisie. Il n'en reste pas moins que les plus pauvres seront toujours attirés par le miroir aux alouettes que représentent les pays du Nord. Ceux-là tenteront toujours de fuir la misère qui les accable. La Grèce connaît déjà un afflux massif d'immigrés clandestins, du fait notamment de sa situation géographique particulière et de ses côtes si découpées qu'elles en deviennent impossibles à surveiller.

Dans un monde aux inégalités toujours croissantes, un ajustement, sur les salaires notamment, semble prévisible dans les vingt à trente années à venir. La question du logement est à cet égard très éclairante. Dans la plupart des pays riches, les prix des logements augmentent nettement plus rapidement que les salaires et que le revenu moyen par habitant. De fait, chacun consacre toujours plus de temps de travail pour se loger, dans des conditions qui se dégradent. Il en va de même dans les pays plus pauvres. Ainsi, peu d'Occidentaux pourraient se permettre de s'acheter un appartement d'un certain standing à Bombay. Le marché immobilier y est devenu incontrôlable.

Comme chacun le sait, la pauvreté n'est pas sans conséquence sur la santé. A l'intérieur même d'un Etat, les disparités sont en fait considérables. Aux Etats-Unis, où l'accès aux soins demeure profondément inégalitaire, la mortalité infantile est comparable à celle de la Malaisie. Dans les communautés noires de Washington, elle est identique à celle constatée dans l'Etat indien du Kerala.

Le changement climatique à l'œuvre constitue par ailleurs un moteur de disparité. En réalité, il n'affecte pas l'ensemble de la planète de la même manière. Les populations les plus vulnérables vivent bien souvent au sein des écosystèmes les plus fragiles. Elles sont déjà terriblement affectées par le réchauffement climatique, par le biais notamment d'une augmentation rapide des phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations et ouragans). Leur fréquence et leur intensité semblent ainsi avoir doublé entre 1980 et 2004.

Or nous n'assistons aujourd'hui qu'aux prémices du changement. La température n'a pour l'heure augmenté que de 0,7 degré Celsius depuis la période de la révolution industrielle. Ce chiffre peut sembler négligeable. Néanmoins, lorsqu'on le rapporte à celui du corps humain, nous comprenons un peu mieux la situation. Une augmentation de 1 degré de la température du corps humain n'est pas sans conséquence sur l'état de forme d'une personne. A 39 degrés, la personne est malade et ne peut aller travailler. En clair, la planète connaît aujourd'hui une petite poussée de fièvre. Si la tendance venait à se poursuivre, nous pourrions parler de fièvre de cheval.

La fonte des glaciers et des glaces polaires pourrait avoir des conséquences imprévisibles sur notre climat. Le *Gulf stream* pourrait s'en trouver affecté. Sa disparition aurait pour conséquence un refroidissement majeur de certaines zones européennes. Quoi qu'il en soit, les inondations et les dérèglements climatiques pourraient générer 300 millions de réfugiés climatiques dans les années à venir. Il nous faudra affronter ces problèmes.

De même, l'élévation du niveau des mers affectera en priorité les terres basses d'Egypte et du Bangladesh. Dans ces pays pauvres, il sera difficile de faire face à ces changements. Au Viêt-Nam, les autorités ont lancé un programme pour apprendre aux habitants des zones inondables à nager. En Europe, les conséquences seront certainement plus limitées. Les Pays-Bas construisent d'ores et déjà des immeubles sur base flottante, qui permettront de rehausser la construction en cas d'inondation majeure.

Cette différence apparaît d'autant plus injuste que l'empreinte écologique d'un habitant d'un pays pauvre est nettement plus faible que celle d'un habitant d'un pays industrialisé. Le rapport entre celle d'un Ethiopien et celle d'un Américain est de l'ordre de 1 à 200. Au final, l'empreinte écologique d'un chien aux Etats-Unis est plus grande que celle d'un Nigérian.

D'autres éléments peuvent être considérés comme des accélérateurs de disparité. C'est le cas notamment de l'Internet. Le nombre de personnes surfant sur la toile à New York est plus élevé que dans toute l'Afrique subsaharienne. Les différences de productivité s'en trouvent accrues. Il devient ainsi de plus en plus difficile pour les moins bien nantis de rattraper les autres, car ils courent de plus en plus vite.

La pauvreté tue un enfant toutes les trois secondes. Le manque d'accès à l'eau potable et à des toilettes hygiéniques constitue une arme de destruction massive bien plus dangereuse que toutes les guerres réunies. L'accès à l'éducation peut également être classé comme un accélérateur de disparité. Les progrès actuels, concernant notamment le statut de la femme dans le monde, ne suffisent pas à combler le fossé entre le Nord et le Sud.

Autrefois, la croissance mondiale était largement portée par les pays les plus riches qui contribuaient à hauteur de 85 % à la croissance globale. Depuis quelques années, avec l'émergence rapide de plusieurs pays, cette proportion est tombée à 70 %. Cependant, malgré les importants efforts de la Chine et de l'Inde pour réduire la pauvreté, les inégalités se creusent rapidement dans ces pays. La lutte contre la pauvreté n'en est que plus complexe. Dans un système inégalitaire, il devient toujours moins aisé de faire profiter le bas de la pyramide sociale des bienfaits de la croissance. En 2008, il faut trois fois plus de croissance qu'en 1990 pour obtenir une réduction comparable de la pauvreté.

Les économistes se concentrent de plus en plus sur les indicateurs de bien-être plutôt que sur les données économiques traditionnelles. A la question « que produisez-vous ? » se substitue la question « comment allez-vous ? ». Le bien-être se mesure notamment par l'accès à l'eau potable, à la santé, au logement, à des toilettes hygiéniques et à une alimentation riche. Le PIB/habitant ne sert qu'à mesurer le niveau d'agitation économique d'une société. Par exemple, la production d'une voiture entre directement dans le calcul du PIB. En cas d'accident avec cette voiture, le coût des funérailles des victimes, celui des soins aux blessés et les frais de réparation de la voiture entrent tous au même titre dans le calcul du PIB. Des éléments positifs et des éléments négatifs pour la société sont considérés comme facteurs de richesse.

Le Président de la République a ainsi décidé de mettre sur pied une commission autour de deux lauréats du prix Nobel, Amartya Sen et Joseph Stiglitz, chargée de repenser les outils de mesure de la performance économique et du bien-être. Il existe déjà un indicateur de ce type, à savoir l'indicateur de développement humain. Il prend en compte tout à la fois l'espérance de vie, l'accès à l'éducation et le pouvoir d'achat. Ses limites sont tout de même patentées, car il ne fait que fournir

une moyenne et ne tient pas compte des inégalités dans le pays concerné. L'indicateur de la pauvreté humaine est à cet égard plus éclairant.

Nos sociétés ont développé une véritable théologie de la compétition. Les journalistes parlent du marché comme d'un être unique doté de conscience, capable de réactions propres. Parallèlement, les entreprises, les êtres humains et les Etats entrent en compétition les uns avec les autres. Au final, nous proposons à nos enfants une vie de prédateur du berceau jusqu'au cercueil. Dans ce système, les plus forts gagnent systématiquement. Nous restons fascinés devant ceux qui atteignent le sommet. Les salaires des grands patrons, des stars du cinéma ou de la chanson nous éblouissent. Dans ce paysage, le plus faible reste seul. Il s'agit pourtant là d'une erreur grossière, car nous vivons dans un monde d'interdépendances.

Si, aujourd'hui, la grippe aviaire ne fait plus autant parler d'elle, c'est parce qu'un travail colossal a été fourni ces dernières années. 2 milliards de volailles ont été abattues pour tenter d'endiguer la progression de ce virus. Sans ces mesures, la pandémie aurait certainement déjà tué des millions de personnes de par le monde. Sans une coopération internationale renforcée, nous ne serions pas en mesure aujourd'hui de contenir ce virus. Pour autant, si l'épizootie se faisait plus virulente, il n'est pas certain que nous aurons les moyens suffisants pour lutter efficacement. En réalité, la chaîne internationale qui s'est formée est aussi solide que le plus faible de ses maillons. Si le maillon en question devient trop faible, la chaîne vient à rompre. La pauvreté est devenu un luxe que nous ne pouvons nous permettre.

Nous sommes tous dans le même bateau. Certains y voyagent en première classe, d'autres en seconde, d'autres encore en troisième, tandis qu'une partie reste confinée en fond de cale. Aujourd'hui, le bateau s'apprête à traverser une zone de tempête, en raison principalement du changement climatique et des ajustements induits par les inégalités actuelles. Le changement climatique, qui affecte actuellement en priorité les plus pauvres, finira par tous nous frapper. Plutôt que de compétition, nous avons besoin de solidarité. Nous pouvons chercher à battre indéfiniment nos propres records, mais, pour cela, nous n'avons pas besoin d'écraser nos voisins. C'est pourquoi le thème de l'économie solidaire s'impose à nous aujourd'hui.

Constat des inégalités en France

Hervé KEMPF

Auteur de *Comment les riches détruisent la planète* (Seuil)

Depuis peu, les climatologues s'inquiètent d'une possible irréversibilité du phénomène de changement climatique. Au-delà d'un certain seuil, tout retour en arrière deviendrait impossible. Cette hypothèse ne fait que renforcer l'urgence. C'est bien dans les quinze à vingt années à venir qu'il nous faudra changer de cap. Pour la première fois, l'humanité rencontre les limites de la biosphère.

Outre le changement climatique, l'humanité est confrontée à une crise de la biodiversité, qui devrait nous inspirer les plus grandes craintes. Les scientifiques qualifient désormais la période actuelle de sixième crise d'extinction des espèces, après celle que la Terre a connue il y a 65 millions d'années, lorsque les dinosaures ont brutalement disparu. Enfin, la contamination chimique des écosystèmes, plus particulièrement des océans, constitue un autre grand sujet de préoccupation. Nous considérons autrefois que les océans avaient une capacité de régénération et de recyclage quasi infinie. Pourtant, il semble clair aujourd'hui que nous atteignons les limites de ces capacités.

Ces problématiques ne sont pas nouvelles. La conférence de Stockholm, en 1972, la création du Ministère de l'Environnement en France, en 1971, et celle du Club de Rome, en 1968, constituent les premiers événements qui marquent cette prise de conscience. Depuis, les connaissances s'accumulent et confirment l'hypothèse d'une crise écologique majeure. Pourtant, depuis, les politiques n'ont pas changé et les sociétés n'ont pas décidé d'une réorientation radicale. Cette situation s'explique par le fait que nous sommes aujourd'hui dirigés par une oligarchie qui bloque le système.

Dans de nombreux pays développés, nous assistons à une résurgence de la pauvreté ou, à tout le moins, une certaine stagnation. La notion de pauvreté est très clairement définie par les économistes. Sont considérés comme pauvres tous ceux qui vivent avec moins de 50 % du revenu médian. Pour une famille de deux enfants en France, le seuil de pauvreté est ainsi fixé à 1 600 euros par mois.

Depuis une vingtaine d'années, les inégalités tendent à se creuser rapidement. Deux économistes américains Thomas Friedman et Jeffrey Sachs ont démontré qu'entre les années 40 et les années 70, les dirigeants des 500 plus grandes entreprises gagnaient en moyenne 35 à 40 fois plus que leurs salariés. Par la suite, nous assistons à une envolée régulière. En 2002, le rapport entre le salaire moyen des salariés et celui des dirigeants était de 1 à 130. En clair, le capitalisme a changé de nature dans les années 80. Jusqu'à cette période, le capitalisme redistributif permettait de répartir de manière assez équitable les richesses entre le capital et le travail. Par la suite, la redistribution s'est effectuée au détriment du plus grand nombre.

L'oligarchie organise aujourd'hui une évasion fiscale massive. Au moment où l'on parle de réintroduire la morale à l'école, il serait temps d'apprendre à tous nos concitoyens qu'il ne faut pas voler la richesse collective. L'évasion fiscale n'est rien d'autre qu'un vol qui s'appuie sur les structures fiscales d'Etats accueillants, tels que le Liechtenstein, le Luxembourg ou Guernesey.

Selon une étude récente, les sommes ainsi dissimulées atteignent 1 500 milliards de dollars, soit à peu près l'équivalent du PIB de la France.

Par ailleurs, l'oligarchie à l'œuvre dans l'Amérique conservatrice de George Bush, dans la Grande-Bretagne travailliste de Tony Blair ou dans l'Allemagne socio-démocrate de Gerhard Schröder a mis en œuvre un allègement massif de la fiscalité des plus riches et des entreprises. De même, en France, l'une des premières mesures de Nicolas Sarkozy fut de mettre en place un bouclier fiscal protégeant les contribuables les plus aisés.

La classe dirigeante se coupe du reste de la société, en bloquant notamment toute capacité de renouvellement social. Ce blocage se traduit par un accès toujours plus onéreux aux meilleures universités et aux meilleures écoles. La très prestigieuse Duke University, sur la côte Est des Etats-Unis, réclame ainsi des droits d'inscription de l'ordre de 40 000 dollars par an. Peu d'enfants d'employés ou d'ouvriers peuvent de fait y accéder. Par ailleurs, l'oligarchie instaure une certaine ségrégation sociale. Les centres-villes sont désormais réservés aux plus riches, tandis que les classes moyennes sont rejetées en périphérie. Les plus modestes eux doivent habiter plus loin encore des villes. Les plus riches vivent désormais en communauté fermée, avec une enceinte les séparant du reste de la ville, tandis que leur résidence est surveillée en permanence par des gardes et des moyens de vidéosurveillance.

L'oligarchie vit et dépense son argent de manière ostentatoire. Yachts, bijoux, montres et voitures de luxe font partie de leur attributs. A cet égard, notre Président de la République apparaît comme un parfait représentant de cette classe.

L'économiste américain Thorstein Veblen (1857-1929) a quelque peu disparu des manuels d'économie. Il y a encore quelques dizaines d'années, il était pourtant considéré par certains comme un égal de Ricardo, Smith ou Marx. Sa pensée peut cependant encore nous éclairer. Sur la base d'observations ethnologiques, Veblen affirme que tous les hommes ont tendance à se comparer les uns aux autres et tentent de se démarquer par un signe extérieur distinctif. Chacun veut ainsi affirmer sa prééminence sur les autres. Par ailleurs, il note que la production dans certaines sociétés est supérieure aux besoins. En fait, selon lui, la production est stimulée par ce jeu social qui incite chacun à se distinguer des autres.

Pour Veblen, dans chaque classe, les individus copient les signes distinctifs appartenant à la classe sociale supérieure. Ce schéma se reproduit ainsi dans chaque strate de la société. C'est, dans cette logique, la classe supérieure qui impose son modèle à l'ensemble de la population. Chacun, à la mesure de ses moyens, va tenter de le reproduire. Dès lors, dans une société très inégalitaire où la classe supérieure fait étalage de ses richesses, le modèle de surconsommation et de gaspillage s'impose à toute la société.

Pour résoudre la crise écologique à l'œuvre, il nous faut réduire notre impact collectif sur la biosphère et, par conséquent, diminuer nos prélèvements sur les ressources naturelles de la planète et nos rejets polluants. Une telle entreprise impliquerait une réduction de notre consommation matérielle. Il est cependant impossible d'exiger cela de la frange de population qui vit aujourd'hui avec moins de deux dollars par jour. C'est au milliard de personnes les plus riches que nous devons réclamer un tel effort, car ils détruisent la planète. Pour autant, il semble délicat de stigmatiser le chômeur de Saint-Dizier ou la caissière de Gennevilliers. Inversement, ces efforts ne peuvent porter

que sur la seule classe dirigeante, car son périmètre est tellement réduit que son impact écologique reste faible. C'est aux classes moyennes qu'il faut proposer un tel changement.

Il est toutefois peu vraisemblable qu'elles consentent à un tel sacrifice dans une société aussi inégalitaire. La réduction des inégalités doit faire figure de priorité aujourd'hui. Elle suppose une réallocation des ressources des plus riches vers le reste de la société pour développer ces activités solidaires. Dans ce cadre, les 1 500 milliards de dollars cachés dans des paradis fiscaux pourraient s'avérer très utiles.

En fait, pour que ce changement de mode culturel ne soit pas vécu comme un véritable sacrifice, il faut encourager les activités retissant le lien social et promouvoir les actions relatives à la santé, à la culture, à l'éducation, à l'efficacité énergétique, aux transports alternatifs et à une autre agriculture. Ces activités créatrices d'emploi ont en commun d'être économes en ressources et sont à même de renouer le lien social, dans un monde obsédé par la compétition.

L'économie sociale et solidaire peut contribuer à ce changement en imposant une logique de coopération à la place de l'idéologie individualiste en place. Contrairement à ce qui est régulièrement affirmé, la compétition n'est pas toujours le modèle le plus efficace. De nombreuses mutuelles et coopératives ouvrières ont prouvé leur efficacité par le passé.

En réalité, il est temps de sortir du modèle capitaliste tel qu'il existe aujourd'hui. L'expansion économique actuelle se réalise au mépris de la question écologique. En tant qu'indicateur, le PIB a pour principal inconvénient de ne tenir aucun compte de l'impact écologique des activités économiques. Accepter l'économie de marché ne nous oblige pas à accepter la marchandisation générale à laquelle nous assistons à l'heure actuelle. Dans ce cadre, l'économie sociale et solidaire, la régulation publique ainsi que les échanges gratuits entre individus peuvent se révéler très utiles.

Débat

Franck SEURET

Hervé Kempf, vous appelez de vos vœux une réduction de la consommation matérielle pour les classes supérieures et moyennes. Comment peut-elle se traduire dans les faits ? Comment l'imposer à l'oligarchie ?

Hervé KEMPF

Il s'agit en tout premier lieu de démontrer au public que l'accumulation de biens matériels se traduit en réalité bien souvent par une dégradation de la qualité de vie réelle. Dans de nombreux cas, une réorganisation sociale peut se substituer à la consommation matérielle. Par exemple, la spéculation foncière repousse toujours plus de ménages hors des villes. Ils se trouvent ainsi contraints d'acheter une ou deux voitures. Ne vaut-il pas mieux un système de transports publics efficaces permettant à chacun de se rendre au travail plutôt que d'obliger les ménages à acquérir deux voitures ? De même, vaut-il mieux posséder un écran plat dernier cri ou disposer d'un lieu culturel convivial proche de chez soi, afin que chacun ne se retrouve pas seul le soir ? La sécheresse des rapports humains pousse en réalité bien souvent les hommes à aller chercher le sens de la vie dans la consommation et l'acquisition de biens matériels.

Ces changements ne doivent pas être imposés aux classes moyennes. L'ensemble de la société semble prêt à adhérer à cette logique, qui suppose une société moins inégale et plus équitable, où les efforts sont partagés. Pour cela, une prise de conscience apparaît nécessaire. La question écologique est aujourd'hui bien mieux prise en compte par la société que par les élites. Parallèlement, les citoyens se sont éveillés à la question du creusement des inégalités.

L'oligarchie en place a adopté un comportement totalement immoral. Elle refuse le changement et s'enfonce dans une logique complètement destructrice. Une fraction pourrait cependant prochainement redécouvrir le sens du bien commun et l'importance du service public. Cette partie de l'oligarchie devra pour sa part imposer cette vision au reste de l'élite. La réduction des inégalités pourrait résulter d'un travail, au niveau international, sur les paradis fiscaux et, au niveau national, sur la mise en place d'un revenu maximal acceptable.

Jean FABRE

Notre aptitude au changement est en réalité plus importante que l'on ne l'imagine. Bien souvent, nous refusons certaines mutations car elles nous paraissent irréalistes. A notre niveau, nous essayons de faire prendre conscience à chacun de son propre pouvoir.

Il y a quelques années, j'ai acheté un magnétoscope haut de gamme, car je tiens beaucoup à la qualité de l'image. Deux ans plus tard, le magnétoscope en question tombait en panne. Le vendeur m'a alors expliqué que ce matériel était conçu pour tomber en panne après deux années d'utilisation. Cette société semble très paradoxale. Elle sait produire des biens durables, mais

préfère produire des biens de faible qualité pour préserver le cycle économique. L'économie ne s'attache qu'à la seule quantité de biens et de services produits et consommés.

Voilà un siècle, il fallait 55 travailleurs dans le secteur de l'agriculture pour nourrir 100 personnes. Aujourd'hui, il en faut à peine 8. Cela signifie qu'aujourd'hui, dans un groupe de 100 personnes, 47 personnes pourraient s'arrêter totalement de travailler et tout de même bénéficier du même confort qu'autrefois. Nous avons pris un chemin bien différent. Chacun est contraint de travailler, dans une activité plus ou moins utile. C'est ainsi que naît l'agitation économique. Dans certaines sociétés, telles que Philips, où j'ai débuté ma carrière, des départements entiers ne travaillent qu'à la création de nouveaux besoins.

Certains pensent qu'il faut lever le principe de précaution pour renouer avec la croissance. C'est une grossière erreur. C'est ce principe qui peut sauvegarder notre qualité de vie. Bien entendu, il faut l'appliquer avec discernement. Cependant, doit-on rappeler que quelques mois avant son interdiction, l'amiante n'avait plus qu'un seul défenseur, à savoir l'Ordre des médecins ? Si l'être humain a pu développer autant de technologies, c'est parce qu'il apparaît comme une des espèces les plus vulnérables. L'homme n'est ni très grand, ni très puissant, ne court pas vite et n'a pas d'ailes. Pour survivre, il a dû développer des capacités intellectuelles exceptionnelles.

Bertrand Picard, qui a réalisé le premier tour du monde en ballon sans escale, est en passe de mettre au point avec le concours de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne le premier avion capable d'effectuer le tour du monde sans carburant. Cet exemple démontre que l'homme est capable de grandes réalisations, lorsqu'il sait garder à l'esprit le bien commun.

En 1992, George Bush traînait des pieds avant de se rendre, sous la pression publique, à la Conférence sur l'environnement et le développement de Rio. Il était à l'époque tenu par les *lobbies* pétroliers qui refusaient d'entendre parler de toute réduction de la consommation. Pourtant, cette attitude semblait déjà être la seule option viable, tant les réserves s'épuisent rapidement. Une ressource précieuse a ainsi tout simplement été dilapidée. Nous avons consommé sans retenue et développé les systèmes énergétiques les plus inefficients qui soient. Nous vivons maintenant la fin de la parenthèse pétrole dans l'histoire de l'humanité. Les réserves ne se reconstitueront pas avant 200 millions d'années.

Aujourd'hui, l'humanité est confrontée pour la première fois de son histoire à un état d'urgence. Elle n'a pas su se développer de façon harmonieuse et a ainsi généré le réchauffement climatique. Ce phénomène nous oblige aujourd'hui à repenser le pacte environnemental en situation de nécessité. Faute de quoi, nous paierons tous un prix insupportable. Parallèlement, il nous faut repenser le pacte social et le pacte économique. La question des valeurs revient ainsi en force. Elle mérite un véritable débat large et ouvert.

Dans certaines villes, les élus ont souhaité mettre en place une série de mesures pour réduire la pollution. Malgré leurs bonnes intentions, bien souvent, ces mesures se sont révélées au mieux inefficaces, au pire contre-productives. Les élus ont voulu rendre le parking plus difficile pour dissuader les habitants d'utiliser leur voiture et ainsi réduire le trafic. Bien souvent, cela n'a fait qu'augmenter les congestions et la pollution, malgré une certaine réduction du trafic. Un large débat ouvert au public aurait permis d'éviter une telle aberration.

Le travail de développement est comparable à celui d'une sage-femme. Il ne sert à rien de se poser en expert et d'imposer ses propres solutions. Le processus participatif, fondé sur une confiance

réciproque, permet de faire surgir les idées de manière plus efficace. A cet égard, l'économie sociale a joué et joue un rôle fondamental. L'agriculture, par exemple, s'est longtemps appuyée sur le modèle des coopératives. La mutualisation a servi de base au développement. L'économie sociale peut donc contribuer au changement de société que j'appelle de mes vœux.

En ce qui concerne le logement, la situation actuelle est tout simplement obscène. Alors que se loger correspond à un besoin de base, les loyers atteignent des niveaux pour le moins obscènes. Les hausses de prix créent des tensions sur le marché. Pour prolonger sa croissance, les promoteurs réduisent l'ampleur des programmes de construction. Ces comportements s'expliquent par le fait que nous sommes devenus des prédateurs les uns pour les autres. Il est temps de sortir de cette logique. Dans ce domaine particulier, l'économie sociale peut apporter des solutions au travers de la mutualisation. Elle pourrait ainsi contribuer à augmenter l'offre.

De la salle

Hervé Kempf évoquait les droits d'inscription très élevés dans les facultés américaines. Il faut savoir à ce propos qu'un système de bourses permet aux plus modestes d'accéder à ces universités d'élite. De même, Hervé Kempf évoquait un mouvement de ségrégation qui renvoyait les plus pauvres à l'extérieur des centres-villes. Cela n'est pas le cas partout. Aux Etats-Unis, par exemple, les classes les plus aisées vivent en banlieue. De même, en France, ce modèle n'est pas vérifié dans toutes les villes. Le phénomène d'expansion urbaine résulte avant tout d'une pression démographique. Le développement de la maison individuelle provient de problématiques particulières qui rendent le logement collectif plus coûteux et moins aisé à réaliser, du fait des réglementations strictes sur l'occupation des sols.

Par ailleurs, Hervé Kempf a fait référence à Veblen. Je pense que, sur ces questions, les réflexions de Thomas Piketty sont particulièrement intéressantes. Je crois que le raisonnement qui tend à dénoncer le comportement de l'élite n'incite pas la société à changer dans sa globalité. Au contraire, sur la base de ce raisonnement, les classes moyennes réclameront des efforts de l'élite avant toute chose. Elles ne se sentiront que faiblement concernées dans la mesure où d'autres gaspillent beaucoup plus qu'elles.

Hervé KEMPF

Il est vrai que le modèle de ségrégation urbaine varie d'un pays à l'autre. En France, de nombreuses villes, telles que Bayonne, Nantes ou Toulouse, reproduisent le même schéma concentrique.

Quant à Veblen, dont les travaux étaient introuvables en France, il vient d'être réédité par Gallimard. J'espère que cela contribuera à un regain d'intérêt autour de cet auteur. Thomas Piketty et Emmanuel Saez ont réalisé des travaux très intéressants sur le retour des inégalités.

Enfin, je ne tiens pas à stigmatiser une classe ou une autre. Mon analyse est, en effet, purement descriptive. Les changements récents dans le système capitaliste induisent des inégalités toujours croissantes. Ce phénomène ne semble pas avoir été clairement intégré. Je ne prône pas l'égalitarisme. J'appelle simplement à une réduction des inégalités actuelles. Nous sommes aujourd'hui baignés dans l'idéologie de la consommation à outrance, alors même que nous savons qu'il faut nous restreindre. Le corps social est prêt pour cela, mais il est difficile de contrer un

modèle profondément ancré dans la société. L'oligarchie contrôle largement les médias. Seuls quelques-uns peuvent résister aux intérêts capitalistes ou à la pression publicitaire.

De la salle

Votre discours est particulièrement motivant. Il nous démontre qu'il est possible de sortir de la pensée unique qui nous étreint. Cette dernière puise ses racines dans une formation déviée. Dans les universités, on nous fait comprendre qu'il est logique qu'une entreprise licencie même lorsqu'elle réalise des bénéfices considérables. Pour contrer cela, nous mettons en place des licences professionnelles pour démontrer qu'il existe d'autres modèles économiques.

De la salle

Comment agir contre les paradis fiscaux ?

Hervé KEMPF

L'Allemagne est aujourd'hui confrontée à une affaire de grande ampleur concernant l'évasion fiscale de plusieurs milliers de grandes fortunes au Liechtenstein. Les gouvernements, qui sont aptes à lutter contre cette dérive, sont pris dans une certaine contradiction. D'un côté, ils ont conscience de l'importance de la lutte contre ce phénomène et essaient de mettre en place des coopérations au niveau international pour tenter d'en limiter la portée. L'appel de Genève signé par de nombreux magistrats illustre bien cet effort. De l'autre, ce sont leurs premiers soutiens qui ont recours à cette pratique. L'opinion publique pourrait certainement aider au déblocage de la situation en se saisissant pleinement de cette question et en encourageant ceux qui se battent dans ce sens.

Aurélie PENTEL

Comment jugez-vous l'aide publique au développement dans sa forme actuelle ? Selon vous, le développement des associations en France correspond-il à un besoin de tisser à nouveau du lien social ? S'agit-il de la traduction d'un déficit de l'action sociale dans certains domaines ?

Jean FABRE

Il faut sans cesse remettre en question l'aide publique au développement, afin de gagner encore en efficacité. Les mutations actuelles qui placent la formation, l'incitation et l'accompagnement au cœur de l'aide au développement vont dans le bon sens. De même, le changement de paradigme peut s'avérer bénéfique. Les politiques d'ajustement structurel ne sont pas mal conçues, mais l'accompagnement reste insuffisant. De plus, le niveau de l'aide au développement reste faible.

Des études ont tenté de mesurer la valeur du travail non rémunéré, réalisé bien souvent par les associations pour pallier les carences de la collectivité. Selon ces études, elle atteint un niveau proche de 40 % du PIB mondial. De manière générale, il ne faut pas attendre tout de l'Etat. Le secteur associatif doit conserver un rôle moteur.

Hervé KEMPF

Le développement des associations trouve pour partie son origine dans la sécheresse actuelle des rapports sociaux. Pour ma part, j'habite dans le XX^{ème} arrondissement de Paris, dans un quartier où vivent de nombreuses familles très pauvres, généralement d'origine immigrée. Mon épouse préside l'association d'éducation populaire Charonne-Réunion, qui compte 8 salariés. Cette structure offre des cours du soir et des cours d'alphabétisation et se bat sans cesse pour obtenir des subventions. Il semblerait que l'Etat n'ait pas pris la pleine mesure de l'utilité de ces associations qui pallient des carences de l'action publique.

A cet égard, il semblerait que la couleur politique du gouvernement ne soit pas neutre. Face aux problèmes de délinquance, l'Etat peut choisir d'augmenter les moyens alloués à la police ou renforcer les associations qui participent à la prévention. Il s'agit là d'un choix politique.

De la salle

Les institutions mondiales agissent-elles suffisamment en faveur de la justice, aussi bien sur le plan économique, que sur le plan social ou environnemental ? Par exemple, il n'existe aucune institution en charge de l'environnement.

Hervé Kempf affirmait que le changement climatique allait affecter l'ensemble de la population mondiale. Toutefois, les plus riches n'ont-ils pas les moyens de se protéger plus efficacement contre ses effets ? Ils peuvent se permettre de continuer à vivre comme autrefois. Lorsque le pétrole aura disparu, il sera toujours possible de produire des biocarburants, à partir des plantations au Brésil notamment, comme le font les Etats-Unis aujourd'hui. D'autres pays pourraient suivre cet exemple.

Hervé KEMPF

Les limites de l'action des organisations internationales sont bien connues. Même au sein de ces institutions, la libéralisation mondiale des échanges reste le courant idéologique dominant. L'OMC joue dans ce cadre un rôle prépondérant. Les institutions internationales peinent à promouvoir la justice, notamment parce qu'elles peinent à cerner précisément les mécanismes de l'inégalité.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a récemment publié un document important sur les différents scénarios pour l'avenir. Il compare l'impact social et écologique d'orientations « tout marché », « tout compétition » et « tout écologie ». Il démontre l'impact puissant du ressort idéologique sur l'environnement. Les organisations internationales peuvent jouer un rôle essentiel dans ce domaine pour faire prévaloir les intérêts de l'humanité. Néanmoins, elles restent un lieu d'affrontement idéologique, dans lequel les opinions publiques et les mouvements sociaux restent en retrait.

Alors qu'ils sont les premiers responsables de la situation, les plus riches ont effectivement les moyens de se protéger contre les effets du réchauffement climatique. C'est bien pour cela qu'ils rechignent à modifier leur comportement. Ils vivent à l'écart des réalités du monde, à l'abri dans des bureaux climatisés. De fait, ils sont bien moins conscients des effets du réchauffement climatique qu'un paysan du Sahel.

Jean FABRE

En matière de réchauffement climatique, la politique de l'autruche domine toujours. Je ne sais si le changement proviendra d'une révolte des populations ou si la nature nous ramènera à la raison. Nous savons déjà que la température continuera de monter au cours des trente prochaines années, même si nous cessions brutalement aujourd'hui toute activité polluante, car les gaz à effet de serre accumulés dans l'atmosphère restent actifs pendant plusieurs décennies.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux Etats-Unis, les plus pauvres sont contraints de s'endetter continuellement pour leurs études, puis celles de leurs enfants. De même, l'accès à la santé y reste extrêmement inégalitaire. Le meilleur centre de traitement du cancer aux Etats-Unis réclame aux patients 350 000 dollars avant de débiter un traitement. La première consultation coûte à elle seule 5 000 dollars.

Les organisations internationales permettent de limiter les dégâts dans certains cas. Par exemple, en Afrique, la Banque mondiale, l'UNICEF, le PNUD et l'OMS sont parvenus à endiguer la progression de l'onchocercose, qui est à l'origine de milliers de cas de cécité. Néanmoins, leur capacité d'action reste limitée, car leurs décisions ne sont jamais autre chose que le plus petit dénominateur commun entre les positions de chaque membre. En tant que fonctionnaires de ces organisations, nous ne pouvons que mettre certains éléments sur la table, afin de provoquer un débat. Par la suite, les gouvernements disposent. Un parlementaire sait qu'il n'aura jamais de comptes à rendre sur les questions internationales. Tant que cela sera le cas, les institutions internationales resteront faibles. Plus que jamais, nous avons aujourd'hui besoin d'un débat citoyen. Il est temps que l'individu laisse place au citoyen.

Présentation de l'économie sociale et solidaire

L'ESS : un secteur mal connu

Jérôme FAURE

Délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES)

L'économie sociale et solidaire (ESS) ne sauvera pas le monde, mais elle peut contribuer à l'améliorer. Quoi qu'il en soit, que serait le monde de demain sans économie sociale ? Si elle venait brutalement à disparaître, 60 % des Français se retrouveraient sans banque. La quasi-totalité de la population ne bénéficierait plus d'aucune couverture complémentaire santé. Il serait difficile de trouver une grande surface à proximité de chez soi. De même, l'agroalimentaire aurait un tout autre visage, car les coopératives agricoles ont largement contribué à l'essor du secteur en France.

L'économie sociale et solidaire est solidement ancrée dans le pays. Elle propose un modèle différent, sur la base d'une association d'hommes régie par une gouvernance démocratique au contraire des entreprises traditionnelles qui s'appuient sur une association de capitaux. Pour autant, les capitaux restent essentiels au développement de ces structures, qui ne peuvent pas faire l'objet d'une OPA.

L'économie sociale se divise en réalité en quatre familles :

- coopératives ;
- mutuelles ;
- associations ;
- fondations.

Chacune de ces familles dispose d'un statut particulier. Certaines structures, comme les coopératives, évoluent sur le marché et exercent une activité lucrative. Pour autant, la répartition de la richesse induite est totalement différente de celle en vigueur dans le système du capitalisme par actions. D'autres, comme les associations loi 1901, installées sur le secteur marchand ou non, ne poursuivent pas de but lucratif.

Aujourd'hui, en France, l'économie sociale représente près de 10 % du PIB et 12 % de l'emploi. Dans certains territoires, où les coopératives agricoles sont nombreuses ou à Niort, siège de nombreuses mutuelles, les structures de l'économie sociale et solidaire représentent jusqu'à 35 % de l'activité. Le développement des services offre à l'économie sociale et solidaire un terrain de choix. En revanche, dans les zones où l'industrie est forte, elle s'avère nettement moins présente. Actuellement, l'ESS, au travers de ses activités d'insertion, notamment, crée de très nombreux emplois.

Il n'est pas possible de cerner l'importance de l'ESS sans un regard approfondi sur son utilité sociale. A travers elle, le tissu social se forme. Bien souvent, l'ESS offre la première une réponse à nouveau besoin social. Elle parvient à structurer les demandes et à y répondre malgré des moyens limités.

Selon une [étude récente de Viviane Tchernonog, chargée de recherche au CNRS](#), le financement public des associations a progressé de 1,6 % entre 1999 et 2005. C'est la part accordée par les départements qui progresse le plus. Cela peut se comprendre dans la mesure où les départements sont désormais en charge de l'action sociale. Les régions, elles aussi, ont renforcé leur soutien aux associations. En revanche, l'Etat central a légèrement réduit ses aides aux associations (-0,9 %).

Le secteur coopératif et le secteur mutualiste, qui évoluent sur le secteur marchand, sont bien entendu tenus à l'écart du financement public. Pour les associations, le financement public se traduit par des subventions versées parfois dans le cadre de missions d'intérêt général. Le débat autour des services sociaux d'intérêt général, dans le secteur sanitaire et social plus particulièrement, devrait refaire surface prochainement, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne. Un statut spécifique des associations pourrait ainsi voir le jour.

Le débat autour de la différence entre l'économie sociale et l'économie solidaire semble s'être apaisé au cours des dernières années. La notion d'économie sociale, historiquement plus ancienne, constitue le terme générique employé pour désigner l'activité de ces quatre familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations). Le terme d'économie solidaire s'applique plus particulièrement à l'activité de certaines associations, qui répondent à des besoins sociaux particuliers. Néanmoins, l'économie solidaire ne se limite pas au seul périmètre de l'économie sociale. Par exemple, une entreprise spécialisée dans le commerce équitable telle qu'Alter Eco ne s'inscrit pas dans ce champ, dans la mesure où elle s'est constituée sous la forme d'une SARL. Au contraire, certaines SARL, comme les coopératives Leclerc, font partie intégrante du champ de l'économie sociale.

Alors que l'économie sociale se caractérise par ses statuts et sa gouvernance, l'économie solidaire se distingue avant tout par son objet. Elle vise une autre répartition de la richesse, dans son mode de fonctionnement interne, comme dans ses relations avec le reste de l'économie. Les entreprises de commerce équitable, de même que les entreprises d'insertion, illustrent bien ce fait.

L'économie sociale et solidaire est parfois marginalisée, car elle n'entre pas directement dans le schéma traditionnel de pensée économique. Les plus grandes coopératives françaises disposent d'une puissance économique considérable. Les grandes banques figurent pour une bonne part dans cette catégorie. Leur mode de gouvernance leur permet de traverser et surmonter certaines crises fatales à d'autres établissements. Par ailleurs, plusieurs grandes entreprises dans le domaine agricole ou agroalimentaire figurent en tête du palmarès de l'économie sociale.

Certains tenants de l'économie solidaire affirment qu'ils n'ont rien à voir avec ces mastodontes. Il s'agit selon moi d'une erreur. Par le passé, l'économie solidaire se considérait comme proche de courants politiques modernes, tels que les Verts. L'expérience du pouvoir a modifié la donne. Aujourd'hui, l'ensemble de ces entreprises se retrouve pour affirmer leur spécificité et leur volonté de participer ensemble à leur richesse nationale.

La finance solidaire

Marie-Laure HAIRIE

Directrice du développement de la Coopérative de finances solidaires, LaNef

La finance solidaire s'inscrit au cœur de l'économie sociale et solidaire. LaNef œuvre dans ce domaine depuis une vingtaine d'années. A la base même de l'activité des finances solidaires se trouve une exigence morale quant à l'utilisation de l'argent. La monnaie d'échange, qui n'est autre qu'une marchandise, est mise au service d'un concept moral et éthique. C'est ainsi que des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence s'impriment dans le circuit financier. L'argent retrouve alors sa vocation initiale de moyen au service de projets et des personnes et n'est plus considéré comme une fin en soi.

Ce projet alternatif permet de sortir d'un système dans lequel l'argent devient tout simplement une force incontrôlable, où personne n'exerce de contrôle sur les flux financiers, ainsi que l'illustre l'affaire de la Société générale. Les organismes de finance solidaire souhaitent réintroduire la notion de responsabilité au cœur du financement de l'économie. Cette responsabilité incombe à chaque acteur, emprunteur ou épargnant potentiel.

L'argent ne pense pas. C'est pourquoi il est nécessaire de repenser l'argent, avant de le dépenser. Aujourd'hui, l'argent épargné n'a qu'une seule vocation, à savoir la recherche du profit. Nous souhaitons substituer à cette recherche effrénée du profit celle de l'équité sociale.

L'argent a en réalité trois natures. Premièrement, l'argent de consommation nous sert à financer nos achats au quotidien. Il nous fournit une première occasion d'agir. A titre d'exemple, lorsque quelqu'un achète un t-shirt, il envoie en même temps un signal à l'usine pour en faire produire un nouveau afin de le remettre sur le marché. Cet achat devient en quelque sorte une impulsion pour renforcer l'économie en place ou, au contraire, modifier l'équilibre existant. Deuxièmement, l'argent de prêt demeure au cœur de l'activité des organismes de finance solidaire. L'argent qui n'est pas utilisé par les épargnants est placé pour être prêté à des porteurs de projets. Troisièmement, l'argent de don s'extrait du circuit économique pour financer généralement les activités qui ne semblent pas rentables *a priori*. Il permet néanmoins d'irriguer la société en mettant en avant l'innovation et la solidarité. Les organismes de finance solidaire travaillent aussi avec l'argent de don.

Les impulsions qui sous-tendent l'économie solidaire sont de nature diverse. Certaines sont d'ordre philosophique. Les premières banques éthiques ont été créées en Europe il y a une vingtaine d'années, autour de la notion de fraternité en lieu et place de celle de concurrence. D'autres répondent à des motivations religieuses et prennent une tournure caritative. D'autres impulsions encore sont dictées par des impératifs moraux. Aux Etats-Unis, certains secteurs se retrouvent ainsi exclus du champ de l'économie solidaire, tels que les jeux, les armes ou encore l'alcool. Enfin, l'impulsion peut provenir des mouvements sociaux.

Cette diversité dans les motivations induit une diversité dans les produits proposés par la finance solidaire (investissement socialement responsable, épargne solidaire, fonds éthique...). L'investissement socialement responsable s'appuie sur une sélection d'entreprises cotées en bourse. Ces entreprises sont sélectionnées sur la base d'une notation attribuée en fonction d'une série de

critères. L'épargne solidaire et la finance solidaire représentent des circuits alternatifs nettement plus novateurs. Ils visent à alimenter l'économie sociale et solidaire pour l'essentiel. Deux grands types de produits existent en la matière. Le premier s'appuie sur l'argent de don, tandis que le second est le fruit de l'argent de prêt.

Les produits de partage, provenant de dons, sont pour l'essentiel gérés par des organismes bancaires. Les banques proposent à l'épargnant un produit d'épargne classique auquel s'ajoute un don à des associations. A l'inverse, des organismes spécialisés dans la finance solidaire réalisent une collecte sous forme de capital, de parts sociales dans le cas des coopératives ou de dépôts à terme. Ils financent ainsi des projets alternatifs dans le domaine de l'insertion sociale, du logement, de l'emploi, de l'environnement ou de la culture.

En France, les acteurs de la finance solidaire se retrouvent au sein d'un organisme nommé Finansol. En 2006, près de 1,3 milliard d'euros ont été collectés par les différents acteurs adhérents de Finansol. L'essentiel de cette somme a été collecté par les acteurs de la finance classique (1,1 milliard d'euros). Cependant, sur ce total, seuls 235 millions d'euros ont été directement injectés dans le circuit de la finance solidaire. L'écart s'explique par le coût de transformation très important pour les banques traditionnelles. Les acteurs de la finance solidaire s'avèrent plus performants sur ce point, même si leur capacité de collecte reste plus limitée (133 millions d'euros en 2006).

LaNef, société financière coopérative, bénéficie d'un agrément de la Banque de France, qui lui permet de collecter de l'épargne et d'accorder des prêts. Il existe d'autres organismes de ce type aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, au Danemark, aux Etats-Unis ou encore au Canada. Ils forment un modèle alternatif qui vise à transformer l'économie classique.

Il appartient à chacun d'entre nous de lutter, à notre niveau, contre ce que Hannah Arendt appelait « la banalisation du mal ». Les perspectives dessinées par les intervenants de la première table ronde, pour catastrophiques qu'elles soient, n'en sont pas moins réalistes. Les comportements contraires à la morale se répandent et peu osent aujourd'hui les remettre en question. Il est pourtant temps que la société civile se charge de ce problème, comme elle commence à le faire au travers de l'économie sociale et solidaire.

Débat

De la salle

Lorsque l'on exclut du champ de l'économie sociale les Banques populaires, le Crédit agricole et les Caisses d'Epargne, que représente véritablement le secteur de l'économie sociale ? Existe-t-il des différences majeures entre l'Allemagne et la France dans ce domaine ?

Jérôme FAURE

En termes de PIB, les associations représentent près de la moitié du poids de l'économie sociale, à part à peu près égale avec le secteur coopératif et mutualiste. En termes de chiffre d'affaires, les plus grosses structures de ce secteur sont bien entendu les banques (le Crédit agricole et les Caisses d'Epargne, Banques populaires et le Crédit coopératif) et les grandes mutuelles. Vingt des trente plus grosses coopératives françaises exercent leur activité dans le secteur agricole. Le reste se partage entre la banque et la grande distribution (Leclerc et Système U).

En Espagne et en Italie, le système coopératif apparaît plus développé qu'en France. Il est en revanche peu présent dans les pays scandinaves. La directive concernant le futur statut européen des coopératives a été transposée dans le droit français en septembre dernier. Le Parlement prépare désormais la discussion sur le règlement. Dans ce domaine, la France accuse un certain retard par rapport à ses partenaires. La création d'un statut de même type intéresse également les mutuelles et les associations. A ce sujet, la Ministre de la Jeunesse et des Sports, Roselyne Bachelot a promis une discussion autour du thème d'un statut européen des associations au cours de la présidence française de l'Union européenne. En ce qui concerne les mutuelles, une telle idée progresse. Une telle modification permettrait à ces structures d'agir sur tout le territoire de l'Union.

De la salle

Pourquoi la majeure partie des sommes collectées par les banques dans le cadre des finances solidaires n'est-elle pas réinjectée dans le circuit de l'économie solidaire ?

Marie-Laure HAIRIE

Les acteurs de la finance classique proposent des produits réglementés. Un fonds éthique est déclaré solidaire dès lors que 5 à 10 % des sommes collectées sont effectivement orientées vers le circuit de la finance solidaire. Le reste est destiné à l'économie classique. En 2005, pour injecter 1 million d'euros dans l'économie solidaire, les banques devaient collecter plus de 4,5 millions d'euros. Pour les organismes de gestion de l'épargne salariale et solidaire, ce montant s'élevait à plus de 20 millions d'euros. La transformation de l'argent constitue un mécanisme très lourd. C'est pourquoi les structures dédiées à la finance solidaire conservent une place prépondérante.

LaNef participe aujourd'hui à la construction de la première coopérative européenne bancaire, en partenariat avec la Banca Etica en Italie. Elle doit faire naître en France une banque éthique de plein exercice, car LaNef reste actuellement limitée dans ses capacités d'actions.

De la salle

Les crédits de l'Etat accordés aux associations sont orientés à la baisse. L'Etat central est en fait aujourd'hui supplanté dans son rôle traditionnel par les régions et les départements. Cependant, en région, les délégués à la vie associative tendent à disparaître.

Jérôme FAURE

Le financement public global des associations a progressé, même si l'Etat central tend à réduire le montant de ses aides. Au total, chaque année, ce sont près de 30 milliards d'euros qui sont ainsi distribués aux associations. Cependant, un problème se pose. Le nombre d'associations croît plus vite que la richesse nationale.

La DIISES dispose toujours de correspondants à l'économie sociale en régions, placés bien souvent auprès des SGAR. Ils disposent d'un budget de fonctionnement et gèrent les conventions en région, en particulier celles qui sont passées avec les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire. Ils consacrent en général au minimum 40 % à 50 % de leur activité à l'économie sociale.

De la salle

Dans le domaine de la finance solidaire, existe-t-il des mesures incitatives efficaces ?

Marie-Laure HAIRIE

Les aspects fiscaux s'avèrent essentiels au développement du secteur. Les avantages sur la souscription de parts sociales ont en effet donné un véritable coup de fouet aux structures de finance solidaire. Grâce aux dispositions actuelles, 25 % de la souscription au capital d'une entreprise sont déductibles de l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, l'avantage ISF permet une déduction de 75 % sur le montant de l'impôt sur la fortune. Il en résulte un développement significatif du secteur ces dernières années. LaNef est ainsi parvenue à constituer un capital de 40 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 40 millions d'euros d'encours de prêts. Le bilan bancaire atteint 150 millions d'euros. Ce chiffre a été multiplié par trois au cours des six dernières années. Les dons aux associations font eux aussi l'objet de mesures incitatives particulièrement intéressantes. 66 % du montant du don peut être déduit des impôts.

De la salle

Les CODEVI (comptes de développement industriels) ont récemment été transformés en livrets de développement durable. Cette évolution va-t-elle profiter à l'économie solidaire ?

Marie-Laure HAIRIE

Si beaucoup considèrent le livret A comme le premier livret solidaire, alors, le livret développement durable est certainement le second. Le CODEVI avait pour première mission de favoriser l'investissement des banques pour stimuler le dynamisme économique. Une priorité a été récemment donnée au développement durable.

Tout de même, il demeure une différence de taille entre les banques traditionnelles et les organismes de finance solidaire. Ces derniers mettent en avant leur transparence. Les épargnants peuvent en fait orienter leurs fonds vers un secteur défini et, chaque année, les organismes publient la liste des prêts qu'elles accordent, secteur par secteur. Les banques traditionnelles ont encore beaucoup de progrès à réaliser sur ce plan.

De la salle

Quel est le profil des épargnants qui se tournent vers LaNef ?

Marie-Laure HAIRIE

90 % des épargnants sont des personnes physiques. Pour l'essentiel, il s'agit de personnes investies d'un engagement militant. Elles sont très exigeantes quant à l'utilisation de leur argent. Pour le reste, nos épargnants sont souvent des personnes déçues par les banques traditionnelles. Elles déplorent l'opacité de leurs activités et, plus particulièrement, le fait qu'elles ne parviennent jamais à savoir comment leurs fonds sont utilisés.

Les emprunteurs sont souvent des entrepreneurs qui recherchent une certaine cohérence dans le montage de leur projet. D'autres sont porteurs de projets très innovants et qui peinent à convaincre les banques traditionnelles.

De la salle

LaNef pratique-t-elle le microcrédit ?

Marie-Laure HAIRIE

Cette notion recouvre en fait différentes réalités. Les grands organismes de microcrédit au niveau international, tels que la Grameen Bank de Muhammad Yunus, accordent des prêts d'un montant habituellement très faible et sans véritable garantie. Au niveau européen, le microcrédit est défini comme un prêt inférieur à 30 000 euros. Il s'agit là de l'essentiel de l'activité de LaNef, puisque 70 % des prêts qu'elle accorde sont d'un montant inférieur à 50 000 euros. Néanmoins, nous ne considérons pas que notre activité s'inscrit dans le cadre du microcrédit, dans la mesure où nous exigeons de véritables garanties.

En France, d'autres structures s'inscrivent pleinement dans le cadre du microcrédit, à l'image de l'ADI notamment. Elles réalisent généralement un véritable accompagnement, au niveau du projet comme de l'insertion.

Jérôme FAURE

Le microcrédit n'est pas un instrument propre à l'économie sociale. Néanmoins, il paraît plus adapté à ce secteur qu'à d'autres, du fait notamment des valeurs qu'il convoie. En France, il existe d'ailleurs un fonds de cohésion sociale spécialisé dans le microcrédit.

Franck SEURET

Vous estimez que l'économie sociale est à même de répondre aux nouveaux besoins de la société. Cela signifie-t-il que l'économie sociale est condamnée à terme, à mesure que l'économie traditionnelle s'adaptera à ces nouveaux besoins et deviendra à même de les satisfaire ?

Jérôme FAURE

Les acteurs de l'économie sociale ne sont pas condamnés à disparaître, même lorsqu'ils cohabitent avec des acteurs de l'économie traditionnelle. Dès lors qu'ils savent étudier les marchés et s'entourent des compétences nécessaires, ils peuvent demeurer en place. Par ailleurs, les rentabilités sur certains secteurs sont inférieures à ce que l'économie traditionnelle vise ou exige. Pour autant, l'économie sociale n'est pas condamnée à se cantonner à la seule réparation des erreurs du capitalisme actuel. Ce serait là une erreur.

Présentation d'expériences en économie sociale et solidaire (ESS)

Les entreprises d'insertion

Jean-Baptiste MOUGEL
Directeur de l'agence Alternacom

Traiteur éthique, l'entreprise d'insertion qui était en charge du déjeuner aujourd'hui, ne constitue qu'un maillon d'une chaîne bien plus grande, à savoir le Groupe SOS, groupe associatif d'économie sociale et solidaire. Ce réseau d'associations s'est spécialisé dans la lutte contre l'exclusion, les problématiques de toxicologie, du logement très social, de la protection de l'enfance et de l'environnement. Il réunit près de 2 000 collaborateurs pour un budget global de plus de 100 millions d'euros. Ces associations ont mis en place un véritable dispositif de traitement sanitaire de l'exclusion.

Elles se sont aperçues que la lutte contre les exclusions passait aussi par l'emploi. Sans cet élément, le cercle ne peut devenir vertueux et les personnes qui se tournent vers ces associations risquent de retomber dans l'exclusion. C'est pourquoi ces associations ont créé le groupe Alterna Développement. Son capital est détenu à 100 % par ces associations. Le groupe Alterna Développement s'est donné pour mission de créer une dynamique de l'emploi au travers de dispositifs d'insertion. Les actionnaires refusent tout dividende. Tous les profits dégagés sont donc destinés à financer de nouveaux projets créateurs d'emplois et de nouvelles entreprises. Après sept ans d'existence, le groupe Alterna Développement regroupe désormais huit entreprises.

Généralement, le champ de l'insertion se cantonne aux métiers manuels, tels que le bâtiment, les déchets ou encore la restauration. Par ailleurs, le travail des entreprises d'insertion est habituellement considéré comme bas de gamme et les clients se montrent généralement moins exigeants sur la qualité de service. Alterna Développement a souhaité dépasser ces deux présupposés. Notre groupe a donc décidé de s'installer sur de nouveaux métiers et de proposer des services hauts de gamme. Ce dernier choix a été dicté par un impératif de viabilité économique. Beaucoup d'entreprises d'insertion peinent à trouver l'équilibre. Dès l'origine, Alterna Développement a refusé cette fatalité. La concentration sur le haut de gamme permet en effet de compenser un éventuel manque de productivité des salariés qui ont été longtemps tenus à l'écart de l'emploi.

Les entreprises d'insertion sont jugées sur le taux de sorties positives, à savoir le pourcentage de personnes ayant retrouvé un emploi durable avant le terme de leur contrat d'insertion, d'une durée limitée à deux ans. De nombreux clients des entreprises du groupe Alterna Développement ignorent même qu'ils s'adressent à une entreprise d'insertion. Cette discrétion permet aux salariés de faire valoir leur expérience dans une entreprise disposant de bonnes références, plutôt qu'un contrat d'insertion, qui peut être jugé négativement par certains recruteurs.

Au-delà du simple terrain social, les entreprises du groupe ont décidé de s'inscrire en pointe sur toute une série de thèmes, tels que le respect de l'environnement et le développement durable. Traiteur éthique, par exemple, utilise des produits bio ou issus du commerce équitable. Au-delà, le

Groupe dispose d'un site événementiel face au Stade de France, où sont organisés 400 événements chaque année, et gère un restaurant à Paris (Alternacafé). Il a en outre développé un dispositif lié à la communication et à l'événementiel, avec pour ambition sur chaque opération de limiter l'impact environnemental. Les prestataires auxquels les entreprises du Groupe ont recours sont choisis en fonction de leur engagement sur le plan social. Presscode, l'agence de création graphique du Groupe, s'engage à respecter des normes environnementales précises. Le groupe a par ailleurs créé une société de voitures avec chauffeur, avec des véhicules hybrides. Il a développé ses propres filières de commerce équitable au travers de la Compagnie du Commerce équitable ainsi qu'un réseau de boutiques spécialisées dans le commerce équitable (Alter Mundi).

La plupart de ces entreprises fonctionnent bien et dégagent des profits, même si, aux contraintes économiques traditionnelles, s'ajoutent des contraintes sociales et environnementales. Bien entendu, elles bénéficient de l'engouement de certains consommateurs pour une consommation responsable. Chaque citoyen, tout comme les collectivités, peut participer à l'essor de ces entreprises. Les administrations peuvent ainsi inclure des clauses de mieux-disant social dans leurs appels d'offres. Une telle clause n'est d'ailleurs pas systématiquement synonyme d'augmentation des coûts.

La politique d'insertion du Groupe se décline autour de trois axes. Le premier concerne la formation assurée par des professionnels. Le second a trait à l'accompagnement socioprofessionnel. Deux personnes sont détachées au niveau du Groupe pour traiter ces questions. Enfin, le dernier porte sur l'accompagnement professionnel vers une sortie positive. Le but est d'apprendre aux salariés à faire valoir leur expérience. Dans ce cadre, des partenariats sont noués avec des grandes entreprises pour tenter de trouver des débouchés aux salariés au terme de leur contrat. Aujourd'hui, au niveau national, le taux de sortie positive à l'issue d'un contrat d'insertion avoisine 32 %. Les entreprises du groupe Alterna Développement sont parvenues à atteindre un taux de 57 %.

Le commerce équitable

Tristan LECOMTE

Directeur de la société Alter Eco, entreprise de commerce équitable

Alter Eco est né en 1998. A l'origine, il s'agissait d'un réseau de boutiques spécialisées dans le commerce équitable. Face à l'échec commercial des boutiques, j'ai décidé de commercialiser les produits sur Internet, sans plus de succès. Au final, j'ai décidé de m'appuyer sur la grande distribution, qui commercialise à l'heure actuelle 90 % des produits de consommation courante.

Alter Eco travaille à l'heure actuelle avec un réseau de petits producteurs spécialisés, disposant d'une surface moyenne de culture de 1 hectare, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Nous nous engageons à acheter leur production à un prix 75 % supérieur à celui du marché. Il faut tout de même savoir que ce surcoût ne représente que 5 % du prix final du produit. La très grande majorité de nos produits (café, thé, riz, jus de fruits, cacao...) ont reçu le label Max Havelaar.

Notre société travaille avec 56 organisations de producteurs établies dans 30 pays différents. Chacune compte entre 10 et 43 000 producteurs. Pour certaines, il s'agit donc de très grosses coopératives. Les producteurs gagnent en moyenne entre 100 et 500 euros par an. Les plus riches gagnent près de 5 000 euros par an. Sur les ventes, ils récupèrent une marge comprise entre 20 et 200 euros. Dans le monde, plus d'un milliard d'agriculteurs ne disposent pas plus d'un hectare de terre. Avec leurs revenus, ils font vivre au total un peu plus de 4 milliards de personnes, soit deux tiers de la population mondiale. La pauvreté est à l'origine d'un exode rural massif dans de nombreux pays. Ces anciens paysans viennent bien souvent s'entasser dans des bidonvilles, dans des conditions plus déplorable encore que celles qu'ils ont laissées derrière eux.

Bien loin d'être un épiphénomène, le commerce équitable constitue une réponse efficace à cette problématique particulière. Les acteurs du commerce équitable aident les producteurs à se regrouper en petites coopératives et à s'équiper afin d'être en mesure d'exporter un produit de qualité, certifié « bio ». Ce faisant, ils diversifient les cultures et les clientèles. Sur le long terme, l'impact est globalement très positif, même si certaines coopératives ne résistent pas aux premières années. D'autres se développent rapidement.

Au Pérou, Acopagro, qui assure 70 % des exportations de cacao du pays, réunit des anciens producteurs de coca. Par le passé, ces producteurs gagnaient en moyenne 3 000 euros par an, ce qui représente un revenu correct dans ce pays. Cependant, ils devaient faire face à des menaces incessantes et craignaient d'être dénoncés, car la culture de la coca reste illégale. Par ailleurs, elle s'avère très dommageable pour l'environnement. Elle dégrade les sols et la transformation nécessite du kérosène, de l'acétone et de l'acide sulfurique. Les Nations Unies ont ainsi encouragé ces producteurs à se reconvertir dans le cacao. Après une dizaine d'années, le millier de producteurs réunis dans cette coopérative gagne désormais près de 5 000 euros par an.

De même, nous travaillons aujourd'hui avec une coopérative implantée dans le nord du Maroc. Elle regroupe des femmes qui autrefois cultivaient du cannabis et qui maintenant cultivent des oliviers. Cependant, cette expérience n'est pas véritablement une réussite. Le revenu moyen de ces femmes reste dix fois inférieur à celui qui était le leur à l'époque où elles faisaient pousser des plans de cannabis.

D'autres projets encore sont liés à des réformes agraires, comme en Bolivie ou aux Philippines. Dans certains cas, des populations déplacées, qui n'étaient pas familières avec certaines techniques agronomiques, se retrouvent ainsi propriétaires de surfaces à cultiver. Nous les aidons à structurer un réseau. Nous leur assurons un prix minimum auquel s'ajoute une prime de développement.

Grâce au commerce équitable, certains producteurs voient véritablement leur situation s'améliorer. Il suffit pour s'en convaincre de citer le sort de ce paysan sri lankais qui produisait autrefois du thé sur une toute petite surface de 0,37 hectare. Aujourd'hui, il a doublé sa surface cultivée et a planté des épices. Nous lui achetons le thé qu'il produit 9 dollars le kilo, alors que le cours local actuel ne dépasse pas 1,20 dollar. Dans le cas du thé, nous n'hésitons pas à aller jusqu'à 8 fois le prix habituel, dans la mesure où les cours sont excessivement bas. Cependant, ce geste ne représente qu'un surcoût de l'ordre de 15 centimes d'euros sur une boîte de thé vendue en supermarché.

En réalité, le producteur ne touche pas l'intégralité de cette somme. La somme qui lui est reversée correspond à 2 ou 3 fois le cours local. Le reste est injecté dans la coopérative, qui réunit 1 800 producteurs, afin de financer les projets d'accompagnement technique et de certification bio. La coopérative a ainsi pu notamment s'acheter un camion et participe à l'amélioration de l'habitat des producteurs les plus pauvres.

Tous les projets de commerce équitable restent perfectibles et se heurtent souvent à des intérêts particuliers. Nous luttons contre ces obstacles et œuvrons pour qu'une dynamique se crée dans la région concernée. Le contact humain demeure un aspect essentiel de cette dynamique. Je partage mon temps de travail entre Paris et les coopératives avec lesquelles nous travaillons. J'ai ainsi l'occasion de rencontrer de très nombreux producteurs. Ces rencontres débouchent parfois sur de véritables relations d'amitié. En France, nous participons à la quinzaine du commerce équitable et avons créé un kit pédagogique à destination des enfants du primaire. Nous organisons aussi un concours international de dessin. Tout enfant qui y participe reçoit une tablette de chocolat et, surtout, un dessin d'un enfant de producteur. En fait, le commerce équitable ne changera pas le monde, mais il peut constituer un bon point de départ.

En France, Alter Eco distribue ses produits essentiellement dans les grandes surfaces (90 %). Depuis peu, nous commercialisons nos produits aux Etats-Unis et en Australie. Dans ce dernier pays, nos produits sont vendus pour l'essentiel dans des magasins bio. Alter Eco réalise un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros et compte une cinquantaine de salariés. L'entreprise est actuellement rentable. Elle diffère d'Alterna Développement en ceci qu'elle n'est pas détenue par des associations. Elle s'est constituée en société anonyme. 70 petits investisseurs privés et plusieurs fonds d'investissement alternatifs ou classiques se partagent le capital d'Alter Eco.

Alter Eco se fixe pour ambition de développer ses volumes, tout en respectant les règles les plus strictes du commerce équitable. La plupart des produits sont labellisés « bio » et « Max Havelaar ». Toutefois, nous avons développé de manière parallèle notre propre méthode d'audit. Elle nous permet de mesurer les enjeux et les axes de progrès pour chaque filière et de vérifier l'écart précis entre nos prix et le marché.

A l'heure actuelle, le commerce équitable aide 1 million de producteurs de par le monde, alors qu'un milliard de paysans pourraient être concernés. En France, le consommateur moyen achète pour 3 euros par an de produits issus du commerce équitable, soit l'équivalent d'un paquet de café. Alter Eco encourage chacun à acheter toujours plus de produits labellisés « commerce équitable ».

dans la mesure où cela lui fait véritablement plaisir. C'est ce que nous appelons le « militantisme jubilatoire ».

L'économie sociale et solidaire au cœur des territoires

Danièle CORNET

Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Plaine centrale dans le Val-de-Marne, en charge de l'ESS, de la politique de la ville et de l'insertion

La communauté d'agglomération Plaine centrale a vu le jour en 2001. Elle regroupe trois communes du sud du Val-de-Marne actuellement dirigées par l'ex-gauche plurielle (Créteil, Limeil-Brevannes et Alfortville), soit près de 150 000 habitants. La politique de la ville a été intégrée aux compétences de la communauté d'agglomération.

Par le passé, les élus établissaient une séparation nette entre l'économie et la solidarité. Ces deux secteurs étaient réputés n'avoir aucun lien entre eux. Avec d'autres élus, nous nous sommes inscrits en faux contre cette conception. Nous estimions que l'économie constitue un moteur au service de projets de natures diverses. Elle peut devenir un outil très précieux lorsqu'elle est mise au service de l'homme. En revanche, elle devient folle lorsqu'elle est vidée de ces valeurs. Je me refuse à séparer l'économie solidaire du reste de l'économie. En réalité, le statut d'une structure ne constitue en rien une garantie concernant ses intentions, ses valeurs et ses pratiques.

A l'origine, le mandat qui m'avait été confié, à savoir l'insertion et la politique de la ville, semblait assez traditionnel dans son contenu. J'ai souhaité le faire évoluer, afin de mêler véritablement économie et solidarité, au travers de projets porteurs de développement et de valeurs particulières.

L'agglomération compte 7 structures d'insertion (entreprises, chantiers, associations intermédiaires) ainsi qu'une association chargée d'un plan local insertion emploi (PLIE). Ce dernier est devenu un outil central des politiques globales de développement social et solidaire sur le territoire. Afin d'assurer une meilleure articulation entre ces structures, nous avons misé sur l'accompagnement et la mutualisation des moyens.

Les entreprises d'insertion doivent être considérées comme des acteurs économiques à part entière. Elles ont simplement pour particularité le fait qu'elles mettent l'utilité sociale au cœur de leur activité. J'ai cependant pu constater qu'elles sont généralement perçues, jusqu'au sein des administrations, comme de simples acteurs sociaux. Cette double identité, à la fois sociale et économique, n'est pas pleinement reconnue.

Il n'a pas été simple de recenser ces acteurs et de définir précisément leurs besoins. C'est pourquoi nous avons entrepris un diagnostic local, qui a mis en évidence une multitude d'acteurs, que nous n'avions pas soupçonnée au départ. 850 associations ont été dénombrées sur ce territoire, ainsi que 10 structures d'insertion et 17 mutuelles. Par ailleurs, plusieurs jeunes entreprises semblaient développer une véritable réflexion autour des questions d'économie solidaire.

Dès lors, nous avons travaillé avec ces acteurs à l'élaboration d'un plan d'action. A cette époque, la région Ile-de-France préparait une délibération cadre sur l'économie solidaire. Nous avons donc établi avec la Région un plan de développement sur trois ans. Par la suite, le Conseil général et la Chambre de commerce se sont greffés sur ce projet.

Le plan s'articulait autour de trois grands objectifs. Le premier avait trait à la mise en réseau des acteurs. Nous ne voulions pas imposer une démarche venant d'en haut et nous souhaitions que tous

les acteurs prennent pleinement part à la formulation des politiques locales. Ils sont devenus ainsi des partenaires à part entière de la Communauté d'agglomération.

Par ailleurs, des groupes de travail thématiques ont été mis en place, sur la communication, la mise en réseau et la mobilité des personnes. Sur ce dernier point, nous sommes partis du constat qu'il n'existait pas suffisamment de transports communs transverses permettant de se déplacer aisément à l'intérieur de la Communauté d'agglomération. Dans cette optique, nous travaillons actuellement sur la faisabilité d'une plate-forme mobilité. Nous réfléchissons ainsi à la création d'auto-écoles sociales, à la promotion de l'auto-partage et de l'usage du vélo.

De même, l'insertion des personnes handicapées en entreprise nous est apparue comme une priorité et un travail sur la finance solidaire a été entrepris. Nous avons pris contact avec des banques mutualistes et des coopératives pour trouver les moyens de financer les projets. Nous nous sommes ainsi rapprochés d'autres communes du département pour monter une structure capable de réaliser de l'accompagnement de projets et d'attribuer des prêts d'honneur.

Une couveuse d'entreprises a été créée pour accompagner les projets d'entrepreneurs jusqu'à ce qu'ils deviennent viables. Des créateurs se sont par ailleurs retrouvés en coopérative. L'ADI nous apporte sur ce plan une aide précieuse, de même que la structure d'animation régionale des Cigales. Cette dernière nous aide à mettre en place sur notre territoire des clubs d'investisseurs solidaires et citoyens capables d'accompagner des projets sur le plan financier. A plus long terme, nous réfléchissons à la création d'un centre de ressources local visant à mutualiser certains éléments.

Parallèlement, les structures ont fleuri. A la suite d'une conférence sur le commerce équitable, plusieurs personnes ont souhaité passer à l'action. Leur travail a débouché récemment sur la création d'une association très active, nommée Artisans du monde Plaine centrale 94. Elle est présente sur tous les événements du territoire et devrait bientôt ouvrir une boutique.

Un travail a été entrepris sur les marchés publics. Nous avons ainsi élargi les possibilités d'accès aux marchés publics des entreprises d'insertion. Désormais, les cahiers des charges contiennent des clauses concernant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. Nous réfléchissons à la rédaction d'une charte commune des collectivités pour décliner ces principes.

Parallèlement, une réflexion commune a été lancée autour d'une charte d'insertion concernant les projets de rénovation urbaine. Elle prévoit en effet d'embaucher au minimum 5 % de personnes en difficulté dans le cadre des plans de rénovation urbaine. Un groupe de pilotage a ainsi été instauré pour mettre en place cette charte ainsi qu'un dispositif d'analyse des emplois créés directement et indirectement. Elle aura également pour mission de créer des formations et des protocoles d'accompagnement à destination des publics en difficulté.

Je crois que la politique de la ville, l'économie et l'insertion ne doivent plus être considérés comme des secteurs indépendants les uns des autres. Au contraire, il est temps de développer les interactions. Dans cette optique, nous avons pour ambition de développer une offre de services aux entreprises capable de véhiculer nos valeurs. Nous disposons de tous les outils pour y parvenir. Il nous manque cependant une structure dans laquelle les acteurs économiques pourront véritablement jouer un rôle moteur.

Débat

De la salle

Je m'interroge sur la capacité des entreprises d'insertion à répondre aux appels d'offres des marchés publics et à offrir un service à la hauteur des attentes. J'ai pu constater que seuls ceux qui parvenaient à respecter les clauses pouvaient remporter ces marchés.

Jean-Baptiste MOUGEL

D'un côté, il est important de mener en amont un travail de préparation des entreprises d'insertion afin qu'elles soient en mesure de répondre de manière efficace aux appels d'offres. En effet, la rédaction d'un tel dossier suppose une certaine connaissance technique. Le dispositif existant n'est visiblement pas parfait, car de nombreuses entreprises peinent encore à s'aventurer sur les marchés publics.

De l'autre, nous remarquons que certains acheteurs publics ne connaissent qu'imparfaitement les dispositifs réglementaires en vigueur. Ils hésitent donc à inclure des clauses concernant l'insertion. D'autres inscrivent de telles clauses dans les cahiers des charges, mais l'appel d'offres s'avère alors infructueux, du fait d'un manque de travail en amont. Ils n'ont pas pris le temps de recenser les entreprises à même de remplir de telles conditions. Souvent, elles n'ont pas été informées de l'existence d'un tel appel d'offres.

Alterna Développement remporte fréquemment des appels d'offres publics. Cela ne peut que m'inciter à l'optimisme sur les capacités d'adaptation du secteur.

Danièle CORNET

La communauté d'agglomération a esquissé quatre pistes dans ce domaine. Tous les travaux simples de réhabilitation des logements sont confiés à des entreprises d'insertion, de même que les activités de traiteur événementiel. La récupération de matériel sportif ou informatique constitue aussi un secteur réservé aux entreprises d'insertion. Ce matériel est remis en état et confié à une ONG, qui se charge ensuite d'équiper des pays sous-développés.

Les entreprises d'insertion savent démontrer des compétences de tout premier ordre. De plus, elles offrent certaines valeurs, qui méritent d'être prises en compte par les collectivités.

De la salle

Souvent, les rédacteurs des appels d'offres restent très frileux. L'administration centrale nous déconseille généralement d'inclure des clauses éthiques dans les marchés. Selon elle, ce type de clauses fausse le principe de concurrence complète. La souplesse, dont Danièle Cornet fait état et qui existe au niveau local, reste inconnue au niveau central.

De la salle

Quelle est votre politique de rémunération concernant les cadres dirigeants ? Ces derniers peuvent être courtisés par l'économie conventionnelle et profiter d'offres plus avantageuses. En ce qui concerne le commerce équitable, il ne touche aujourd'hui qu'un paysan sur 1 000. Même en cas de progression spectaculaire, n'est-il pas condamné à demeurer marginal ? Plus largement, l'économie solidaire n'est-elle pas, elle aussi, destinée à demeurer une niche ?

Jean-Baptiste MOUGEL

Notre politique de rémunération des cadres est souvent considérée comme assez généreuse, en comparaison avec les autres acteurs de l'économie solidaire. Les salaires restent néanmoins inférieurs à la moyenne en vigueur dans l'économie classique. Dans le secteur de l'économie sociale, plus largement, le salaire médian est légèrement inférieur à la moyenne nationale. Au sein d'une entreprise du secteur de l'économie solidaire, les écarts de salaires vont de 1 à 4, contre 1 à 7 en moyenne dans les autres entreprises.

La question du sens représente pour le moins un avantage concurrentiel. J'accepte de moins bien gagner ma vie, parce que le travail que je réalise me motive tout particulièrement. D'autres entreprises de l'économie classique tentent d'ailleurs de développer une réflexion dans ce même sens.

Tristan LECOMTE

Chez Alter Eco, les salaires sont inférieurs aux salaires moyens en vigueur dans l'économie classique. L'écart s'accroît d'ailleurs avec le niveau de responsabilité. Les salariés de base touchent un salaire à peine inférieur à la moyenne, tandis que ceux en haut de l'échelle constatent des disparités importantes avec ce qui est pratiqué ailleurs. Ainsi, le salaire le plus bas atteint 1 500 euros nets, tandis que le plus haut atteint 4 000 euros. C'est le manque de rentabilité de notre activité qui nous impose une telle politique.

Les fonds d'investissement ont limité leur rendement sur les actions. C'est le cas du Crédit coopératif, qui a investi 300 000 euros pour se retirer quatre ans plus tard avec 700 000 euros. Ce rendement, proche de 20 %, n'est pas très élevé au regard des risques pris. Par la suite, le Crédit coopératif nous a permis, avec 100 000 euros, de créer une association visant à financer des projets alternatifs. Il a ensuite réinvesti 300 000 euros. Au-delà, les fonds alternatifs ne montrent pas toujours les comportements les plus éthiques. Il faut souvent se méfier de ceux qui se vantent de défendre des valeurs. Les intentions importent plus que les statuts.

Le commerce équitable touche aujourd'hui 1 million de producteurs. Cependant, ces producteurs ne vendent en moyenne que 20 % de leur production aux acteurs du commerce équitable. Ceci diminue d'autant le poids de cette filière. Nous devons toutefois garder à l'esprit le fait que cette filière reste jeune. Elle aura besoin de temps pour se développer. A titre de comparaison, la filière « bio » a peiné pendant de nombreuses années avant de trouver une véritable place sur les marchés. L'avenir du commerce équitable est lié à celui des cours des matières premières. Nous sommes entrés dans une phase haussière, due à la progression de la demande, du fait notamment de l'émergence d'une classe moyenne dans plusieurs pays en voie de développement. Pour l'instant, cette explosion des

cours n'affecte que faiblement les revenus des producteurs. Cela ne retire donc rien, à leurs yeux, à l'attrait du commerce équitable. Si cette tendance devait se poursuivre, le coup pourrait être fatal pour le commerce équitable. Néanmoins, cela signifiera tout simplement que le problème sera résolu et que les producteurs pourront vivre correctement de leur travail. A l'inverse, si les cours plongent à nouveau, le commerce équitable conservera toute son utilité et pourra se développer, à condition toutefois de rester sérieux.

Nos produits sont de qualité. Ils sont de plus porteur de valeurs particulières et ne coûtent qu'un peu plus cher que les produits traditionnels. Ils n'ont donc aucune raison de disparaître. Le commerce équitable pourrait atteindre un palier autour de 10 % de part de marché d'ici une dizaine d'années. Au-delà, la seule existence du commerce équitable pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble des pratiques du commerce traditionnel. La pratique de l'audit social ou environnemental pourrait ainsi se répandre. Cet effet tâche d'huile serait loin d'être regrettable.

Danièle CORNET

J'ai toujours été très frappée par le fait que les pouvoirs publics, pour évaluer la richesse sur un territoire, ne prennent en compte que la seule économie marchande. Pourtant, à l'heure actuelle, l'économie sociale et solidaire représente 10 % du PIB et un peu plus encore en termes d'emplois. Je me demande pourquoi cette économie n'est pas incluse dans les calculs, de même que la présence publique. En effet, les services publics, lorsqu'ils sont bien implantés dans un tissu socio-économique peuvent être source de création de richesses. Au moment où ils s'avèrent particulièrement menacés, leur utilité doit être réaffirmée.

La contribution de chacun à la richesse nationale doit être examinée de plus près. Il est ainsi temps de mettre en évidence le fait que l'investissement dans l'insertion économique est source d'économies sur les dépenses sociales. Le « tiers secteur », qui a fait l'objet d'un rapport d'Alain Lipietz, offre un potentiel énorme. Pour autant, il n'est pas considéré comme un véritable levier économique. Pour qu'il se développe, il serait intéressant de créer un véritable label. Aucune action n'est engagée en ce sens.

De la salle

Les entreprises d'insertion ont pour vocation de créer des emplois pérennes. Je ne suis pas sûre que le placement d'un employé chez Sodexho corresponde à la philosophie de l'économie sociale et solidaire. En ce qui concerne Alter Eco, je m'interroge sur la cohabitation entre une telle entreprise et les grandes surfaces, dont les pratiques sont particulièrement rudes. Les bénéfices générés par l'entreprise sont-ils simplement redistribués aux investisseurs ou sont-ils mis au service d'autres projets ?

Jean-Baptiste MOUGEL

L'insertion a pour première mission de fournir à une personne exclue un emploi durable. A cet égard, le nom de l'employeur importe peu *a priori*. En raison d'une simple proximité géographique, nous avons noué des liens avec Sodexho, qui embauche une partie des personnes qui passent dans nos structures. Bien entendu, Sodexho pourrait certainement progresser en matière de politique

salariale. Néanmoins, il nous paraît préférable que les personnes qui sont employées par nos structures décrochent un tel emploi plutôt que de rester au chômage à l'issue de leur contrat.

Tristan LECOMTE

En réalité, Alter Eco n'a pas choisi la grande distribution. C'est par résignation, après deux échecs, en boutique et sur Internet, que je me suis tourné vers les grandes surfaces. Ces acteurs sont devenus véritablement incontournables. En fait, chaque consommateur devrait s'interroger sur ses propres pratiques. Beaucoup semblent fuir toute autocritique. Nous devons accepter notre responsabilité en tant que consommateurs citoyens. Chaque euro dépensé a un impact sur l'homme et son environnement. L'acte d'achat n'est pas innocent.

Nous distribuons nos produits dans des boutiques solidaires. Cette activité reste cependant marginale, comparée au poids de la grande distribution dans notre chiffre d'affaires. Les six grands acteurs de la grande distribution représentent 90 % des volumes. Si l'on se prive de la grande distribution, on ne peut pas véritablement aider les paysans du Sud.

Au final, nous n'avons pas encore atteint le point d'équilibre depuis la création d'Alter Eco. Cela s'explique par nos investissements dans des filières très complexes, telles que l'huile d'olive de Palestine. De même, nous avons rencontré de multiples obstacles avec les faillites de certaines coopératives, au Brésil notamment. Le profit n'est pas condamnable en soi, comme beaucoup le pensent en France. Tout dépend de ce que l'on en fait. C'est la pureté des intentions qui prime. Les chartes, les labels et les discours importent peu au final.

De la salle

Les grands distributeurs adoptent-ils un comportement bienveillant à l'égard d'Alter Eco, en raison des valeurs que promeut cette entreprise ?

Tristan LECOMTE

Initialement, leur comportement était bienveillant. Notre aspect atypique et les valeurs que nous défendions m'avaient permis de tisser avec certains de mes interlocuteurs des relations fortes. Cependant, rapidement, la situation a changé. Dès lors qu'une marque représente une part non négligeable du chiffre d'affaires, les enseignes deviennent plus agressives. Je me demande toutefois si notre névrose sur le pouvoir d'achat n'est pas à l'origine de ce comportement. Les publicités sur la qualité ne fonctionnent pas. Seules celles sur les prix ont un impact. Cela reflète bien l'état d'esprit du consommateur. Il plébiscite des produits de faible qualité à un prix toujours plus bas. Nous ferions bien de développer à cet égard une attitude plus anglo-saxonne. La pratique du boycott y est largement répandue. Elle résulte d'un véritable engagement.

Franck SEURET

Votre attitude s'apparente en quelque sorte à de l'entrisme.

Tristan LECOMTE

C'est peut-être le cas, à ceci près que nous n'avons pas choisi délibérément d'investir les grandes surfaces. Nous n'avons pas eu d'autre choix. A l'origine, j'ai tissé un partenariat avec la grande distribution. Rapidement, je me suis aperçu que les relations s'envenimaient et qu'il ne s'agissait en fait que d'un mariage de raison. Les grandes surfaces restent à l'écart des préoccupations environnementales et sociales. Il nous appartient de changer notre comportement. Consommer des produits biologiques, en évitant le circuit de la grande surface, n'est pas forcément plus onéreux.

Aurélie PENDEL

Une réflexion interministérielle s'est engagée sur la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans la passation des marchés publics. Cette problématique n'est pas simple. Beaucoup reste à faire.

De la salle

Le code des marchés publics exige que l'aspect développement durable soit intégré à la réflexion de l'acheteur. Nous notons de véritables réticences de la part des personnes en charge de ces marchés publics. Les formations mises en place par l'IFORE notamment peuvent s'avérer sur ce plan très bénéfiques. Une journée d'échange sur les pratiques est organisée de manière régulière.

De la salle

Les administrations publiques utilisent-elles parfois des produits issus du commerce équitable ? Je m'interroge par ailleurs sur le suivi des personnes qui bénéficient d'un contrat d'insertion. L'accompagnement est-il efficace ?

Jean-Baptiste MONGEL

Le contrat d'insertion a pour particularité que sa durée maximale ne peut excéder deux ans. Néanmoins, si le salarié parvient à décrocher pendant son contrat un CDI dans une autre entreprise, il est autorisé à quitter celle qui l'employait jusqu'alors du jour au lendemain. Les mesures d'accompagnement sont de deux types, à savoir sociales et professionnelles. D'une part, les salariés bénéficient d'une formation professionnelle poussée. D'autre part, un service dédié s'intéresse aux difficultés plus personnelles et au suivi de ces personnes. La question de la sortie donne lieu à un travail poussé de la part de ce service, qui va alors s'intéresser au projet professionnel du salarié, à sa recherche d'emploi et à sa façon de construire un CV. Nous l'encourageons à adopter une démarche proactive. Parallèlement, nous essayons de tisser des partenariats avec les entreprises du territoire, afin de construire des passerelles. Certaines entreprises considèrent en effet un passage par le groupe Alterna Développement comme une garantie de sérieux.

Les aides que nous recevons ne suffisent pas à combler les coûts relatifs à l'absentéisme, au *turn-over* ou aux formations. Pourtant, nous savons que chaque euro investi dans une entreprise d'insertion permet de dégager deux euros de bénéfices pour la collectivité.

Tristan LECOMTE

Les acheteurs publics ont parfois recours aux produits issus du commerce équitable. A titre d'exemple, les uniformes de la Poste sont fabriqués à partir de coton équitable.

Danièle CORNET

Les entreprises d'insertion se cantonnent souvent à des activités de niche, délaissées par le secteur marchand. Les pouvoirs publics doivent accompagner le développement de ces niches, afin qu'elles deviennent créatrices d'emplois et de richesses. Je refuse de croire que la structure d'insertion économique ne constitue qu'une passerelle. Les acteurs doivent apprendre à travailler en réseau et à mutualiser leurs expériences. C'est cette organisation souple qui s'avère la plus efficace.

Table ronde

Participent à cette table ronde :

>Francine BAVAY, Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge du secteur du Développement social, de l'Action sociale, de la Santé et du Handicap,

>Nicole RIOU, Conseillère communautaire à l'ESS de la Communauté d'agglomération de Plaine commune en Seine-Saint-Denis,

>Christiane BOUCHART, Président du Réseau des territoires pour l'économie solidaire, Adjointe au maire de Lille, déléguée à l'ESS,

>Laura WINN, Directrice de l'Atelier, centre de ressources pour l'ESS pour la région Ile-de-France,

>Katia MAREMBERT, Coordinatrice du Comité de bassin d'emplois du sud du Val-de-Marne et de la Pacte services, plate-forme d'appui à la création d'activités dans le domaine des services à la personne,

>Jean-Michel DAVID, Délégué général de la FAPIL (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement),

>Jean-Louis LAVILLE, Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, co-directeur du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique rattaché au CNRS.

Franck SEURET

La question du rôle des collectivités locales dans le développement de l'ESS s'avère d'autant plus importante que de nombreux territoires se sont engagés dans une politique de développement durable. Or l'ESS constitue l'un des piliers du développement durable. Ce n'est pas par hasard si les collectivités locales accentuent leur soutien au secteur et créent des délégations à l'économie solidaire. Comment ce soutien se manifeste-t-il ? A quelles conditions ? Comment définir une politique cohérente à l'échelle d'une collectivité ? C'est à ces questions que vont tenter de répondre les intervenants présents ici. Francine Bavay, membre du Conseil régional d'Ile-de-France, a récemment mis en place un plan cadre pour le développement de l'économie sociale et solidaire.

Francine BAVAY

17 conseils régionaux ont décidé de confier à l'un des membres une responsabilité exécutive en matière d'économie sociale et solidaire. D'ailleurs, je tiens à préciser que, malgré la présence massive de femmes autour de cette table, la question de l'ESS n'est pas réservée aux femmes, au contraire de l'action sociale.

Nous avons souhaité développer une politique économique à part entière pour ce secteur, car, selon nous, l'ESS entre pleinement dans le champ de l'économie. Ce présupposé s'avère fondamental, car il existe une différence radicale entre une politique publique économique et une politique publique d'action sociale. Les premières doivent être incitatives, afin d'instaurer un climat de confiance, tandis que les secondes s'appuient sur l'affirmation d'un droit.

L'existence d'une politique économique à part entière suppose un soutien à l'offre, à la demande, un impact budgétaire et une politique financière. C'est ce que nous avons fait, en partant du principe que nous souhaitions avant tout instaurer de véritables filières économiques. Nous avons

pour ambition de prouver que l'ESS n'est en rien une niche. Il s'agit en réalité d'une autre relation à l'économie, autour de valeurs plus humaines. L'homme se trouve ainsi replacé au centre de l'économie. Le concept d'utilité sociale et environnementale y apparaît comme une priorité.

L'ESS ne se limite pas à l'insertion. Nous voulons montrer qu'aucune activité n'est par essence étrangère à l'ESS. C'est dans cet esprit que nous avons créé une série d'outils de soutien à l'offre, par le biais d'un accompagnement particulier et de mesures visant à assurer la pérennité financière de l'activité. Pour ce faire, il nous a fallu nous doter, en contrepoint, d'une politique de soutien à la demande. Cette politique se traduit par un soutien aux personnes les plus en difficulté, afin que chacun puisse avoir accès à la production de biens et de services d'économie sociale et solidaire. Elle passe aussi par une interpellation de tous les autres acteurs économiques. Les institutions, qui sont amenées à passer des marchés, doivent prouver leur capacité à promouvoir certaines valeurs sociales et environnementales. Certains osent intégrer des clauses de ce type dans leurs cahiers des charges, plus particulièrement dans les collectivités locales. Pour cela, il existe déjà un véritable arsenal législatif.

Il est temps de développer une vision plus globale de l'action publique. Les structures chargées d'accueillir les personnes âgées ou handicapées peinent à trouver un personnel fidèle. Nous pourrions conditionner l'autorisation de création de ces structures à celle de la construction de logements permettant d'attirer le personnel.

Au-delà, il est aussi temps d'interpeller le secteur économique privé. Ce dernier vante souvent sa capacité à intégrer les questions de développement durable. Il est temps que ses politiques d'achat soient en concordance avec ces déclarations. Nous encourageons les entreprises à avoir recours aux services de structures issues de l'ESS à travers une politique de communication et de sensibilisation.

En 2004, nous nous étions engagés à dépenser au moins 5 millions d'euros par an dans des mesures de soutien à l'ESS. Ce montant est sensiblement le même que celui qui est accordé au secteur du tourisme. Aujourd'hui, nos dépenses pour ce secteur atteignent quasiment 14 millions d'euros. Cela démontre que les acteurs sont nettement plus dynamiques que nous ne l'avions prévu.

Certaines filières se montrent plus dynamiques que d'autres. C'est le cas notamment des activités éco-responsables et du commerce équitable. Il n'appartient pas à la Région de choisir une activité ou un acteur plutôt que l'autre. Elle a ainsi signé un partenariat avec l'association Minga, qui représente une filière traditionnelle de commerce équitable, ainsi qu'avec la Plate-forme du Commerce équitable, qui commercialise ses produits en grande surface. Nous nous apercevons que la pluralité des approches constitue un atout et non un handicap.

Les services à l'environnement font également partie des filières existantes. Cependant, ils ne se limitent pas à l'entretien du paysage. Ils recouvrent également un aspect industriel particulier. L'Ile-de-France importe ainsi 97 % de l'énergie qu'elle consomme. Le développement des énergies renouvelables fait figure à cet égard de solution d'avenir. Le tourisme social et solidaire s'avère très prometteur, tout comme l'éducation populaire, les services à la personne et la question du logement. Pour répondre à ce dernier défi, il nous faut prendre conscience du fait que la construction de logements peut être prise en charge par l'ESS. La réhabilitation peut être, par exemple, confiée à des entreprises d'insertion.

Le développement de transports collectifs à la demande représente de même une belle opportunité. Dans une région comme l'Ile-de-France, afin d'assurer l'égalité d'accès aux transports en commun, il faut concevoir des solutions utilisant par exemple des véhicules de taille moins importante. Une telle filière pourrait générer plusieurs milliers d'emplois.

Un fonds de garantie a été mis en place. Un fonds d'investissement solidaire devrait prochainement voir le jour avec l'aide des grandes banques de l'économie sociale. A ce propos, nous allons prochainement participer à une campagne de sensibilisation pour l'épargne solidaire. L'enjeu consiste à amplifier la dynamique qui s'est instaurée autour de l'ESS, afin qu'elle dépasse les niches actuelles.

Franck SEURET

Nicole Riou est élue de la communauté d'agglomération de Plaine commune. Elle a notamment organisé les assises des acteurs de l'économie sociale et solidaire au niveau de la communauté d'agglomération.

Nicole RIOU

La communauté d'agglomération de Plaine commune englobe huit villes au Nord de Paris, pour un total de 320 000 habitants. Elle bénéficie d'un essor économique rapide, grâce au dynamisme de La-Plaine-Saint-Denis. Nous souhaitons que l'économie sociale et solidaire en profite pleinement.

La délégation sur l'ESS a été créée en 2006. Elle a en tout premier lieu entrepris un travail de recensement des acteurs sur le territoire. Cette démarche nous a permis d'ailleurs de tisser des liens avec ces acteurs. Nous avons pour objectif d'aider l'existant, mais aussi de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs. Nous avons lancé l'an dernier un appel à projets. Il nous a fallu convaincre nos partenaires de notre volonté de nous impliquer pleinement dans ce domaine. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, visant au final à créer un véritable réseau.

Nous avons fait partie des premières collectivités à signer une convention triennale avec la Région. Ce partenariat nous a beaucoup aidés, même si le budget était limité à l'origine. En effet, pour chaque euro consacré par la collectivité locale à l'ESS, la Région investit un euro supplémentaire. Nos contacts avec les autres collectivités territoriales nous permettent d'échanger nos expériences et confronter nos solutions.

Les formations concernant les marchés publics ont connu un succès retentissant. Elles répondaient à une véritable demande de la part des acteurs. Certains ont par la suite décroché des marchés publics. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous nous sommes interrogés sur le fait que 80 % des acteurs implantés sur le territoire de la Communauté d'agglomération exerçaient leurs activités hors de notre territoire. Nous avons voulu inverser cette tendance. Cela doit passer par des actions concrètes, au-delà du simple échange. La mutualisation des moyens doit notamment permettre aux entreprises de bâtir des dossiers solides.

Depuis la création de la délégation, deux salons du commerce équitable ont été organisés sur le territoire de l'agglomération. Le premier avait été lancé par l'association Minga. Le second a bénéficié de l'apport d'acteurs plus nombreux.

Franck SEURET

Outre son expérience d'élue à la mairie de Lille en charge de l'ESS, Christiane Bouchart préside le Réseau des territoires pour l'économie solidaire. Cette double expérience nous est apparue très intéressante.

Christiane BOUCHART

Je considère, tout comme Francine Bavay, l'économie sociale et solidaire comme un modèle économique à part entière. Elle est la seule à croiser emploi, utilité sociale et démocratie participative. Elle permet de concevoir une économie différente, à même de faire évoluer le reste de la société.

Premièrement, le rôle de l'ESS ne se limite pas à la réparation. Elle a aussi pour objectif de créer des emplois dans des domaines innovants. Les économies d'énergie et le recyclage constituent ainsi deux gisements parmi d'autres d'emplois pour l'avenir. Deuxièmement, l'ESS trouve un terrain de prédilection dans le secteur des services. Elle s'inscrit dans un espace intermédiaire entre le secteur privé et le service public, où les associations jouent un rôle particulier. A ce propos, la réduction des subventions qui les frappe nous semble particulièrement préoccupante. Troisièmement, ce modèle économique appelle une co-construction permanente et exige une mobilisation du réseau d'acteurs et des collectivités. A plusieurs reprises, nous avons eu recours aux diagnostics participatifs, autour d'ateliers regroupant divers acteurs. Ils nous ont permis de définir le champ de l'ESS et les moyens les plus efficaces pour le soutenir. C'est ainsi qu'un plan pluriannuel sur trois ans a été voté.

Ce plan se décline autour de quatre objectifs. Le premier consiste à donner aux réseaux d'acteurs la capacité d'animer le territoire. Parmi les cinq axes d'animation retenus, il semble important de s'arrêter sur celui qui concerne l'épargne. Un pôle de développement de l'épargne citoyenne a ainsi été créé et une personne est chargée de créer des clubs d'épargnants locaux. Chaque quartier de la ville compte au moins un club de ce type, regroupant les sociétés de capital risque, LaNef et les banques mutualistes. Le développeur de l'épargne locale propose ensuite des outils financiers aux personnes qui s'appêtent à créer une structure dans le champ de l'ESS.

Le deuxième objectif du plan a trait au soutien et au développement endogène du secteur, par le biais de l'accompagnement ou de la création de pépinières. Le troisième objectif porte sur l'innovation. A titre d'exemple, nous avons créé une société coopérative d'intérêt collectif d'auto-partage. La collectivité est d'ailleurs entrée dans le capital de cette société, tout comme Keolis. Le quatrième objectif est de rendre visible l'économie sociale et solidaire à l'échelle du territoire, par le biais de diverses manifestations à destination du grand public.

1,3 million d'euros ont été consacrés sur trois ans à ce plan. Les outils d'animation s'inscrivent aussi dans le cadre de la codécision. Au sein du comité de pilotage, les acteurs ont autant de poids que les financeurs. Une commission qui se réunit de manière trimestrielle permet à chacun de participer et d'émettre un avis sur le contenu du plan. Ce premier plan a porté ses fruits. Entre 2004 et 2006, l'emploi dans le secteur de l'ESS a progressé de 30 %.

La ville de Lille fait partie du Réseau des territoires pour l'économie solidaire. Ce réseau regroupe en fait 40 collectivités, dont 13 Conseils régionaux. Il permet aux élus d'échanger sur leurs pratiques et aux chargés d'étude de bénéficier d'un temps d'échange et de formation. Ce réseau

effectue en outre un travail de *lobbying*, d'autant plus nécessaire que ce secteur n'est nullement représenté au niveau national, depuis la disparition du Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et solidaire. Au niveau européen, en revanche, nous disposons d'interlocuteurs bien connus.

Par ailleurs, ce réseau organise de manière périodique des journées de débat mêlant politiques et acteurs de l'ESS. La dernière s'est tenue à Périgueux sur le thème « Développement rural et économie sociale et solidaire ». Le réseau est en outre à l'origine d'un ouvrage sur les initiatives locales. Il nous permet d'analyser l'importance du soutien public et l'impact sur les territoires. Enfin, nous avons développé avec le CRIDA une formation destinée aux acteurs des collectivités locales et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Franck SEURET

Laura Winn est directrice d'un centre de ressources sur l'économie sociale et solidaire. Elle nous présente son action et son fonctionnement.

Laura WINN

Le [centre de ressources](#) sur l'économie sociale et solidaire est né l'an dernier de la volonté de la région Ile-de-France de s'investir en faveur d'une véritable politique de développement de l'ESS et d'y associer l'ensemble des acteurs. A l'origine de ce centre de ressources se trouve un comité de pilotage lancé par la Région. Les acteurs y ont fait état de leurs besoins. Ils souhaitent mieux se connaître, travailler ensemble de manière étroite et se faire connaître.

Le centre de ressources a été construit sur la base d'un statut associatif, mêlant institutions, représentants de la chambre d'économie sociale et solidaire et acteurs de l'ESS non fédérés. Ils travaillent sur des axes concrets, autour de partenariats techniques notamment. Trois grands objectifs ont été assignés à ce centre de ressources. Tout d'abord, il doit participer au développement de nouvelles activités. Une convention d'affaires a ainsi été lancée. Elle doit permettre d'établir un diagnostic autour de chaque projet, d'orienter les acteurs vers les structures d'accompagnement et de trouver des financements et des partenaires techniques. Ensuite, le centre de ressources doit évaluer les mécanismes d'accompagnement. Il a lancé récemment une étude sur le sujet. Enfin, le centre de ressources doit assurer une meilleure visibilité au secteur de l'ESS. Cet aspect peut sembler assez traditionnel. De nombreuses collectivités tentent de faire mieux connaître au grand public l'économie sociale et solidaire. A ce propos, un guide portant sur l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France devrait prochainement paraître. Il recensera des initiatives, des services et des produits proposés par le secteur et offrira les renseignements qui permettront aux personnes intéressées de s'y engager.

La co-construction s'inscrit au cœur de l'activité du centre de ressources. Il reste un lieu de rencontres et de réflexion. Les porteurs de projets pourront y trouver des informations pratiques. Le grand public pourra s'y familiariser avec l'ESS et les collectivités bénéficieront du centre de documentation et du fruit des réflexions des groupes de travail. C'est ainsi que nous croiserons les regards et que nous ferons progresser l'économie sociale et solidaire.

Franck SEURET

Dans cette même optique, Katia Marembert, Coordinatrice du Comité de bassin d'emplois du Sud du Val-de-Marne et de la Pacte services, intervient en soutien aux acteurs de l'ESS. Cependant la structure qui l'emploie concentre son activité dans le domaine des services à la personne.

Katia MAREMBERT

Le Comité de bassin d'emplois du Sud du Val-de-Marne est une association loi 1901 rassemblant élus, syndicats, entreprises et représentants du secteur de l'économie sociale et solidaire. Il intervient sur cinq villes autour du pôle Orly-Rungis. Sa mission est double. D'une part, il assure une fonction d'animation. D'autre part, il participe au montage d'actions et de projets. C'est à ce titre qu'a été créé en 2001 la Pacte services, qui est une plate forme d'appui à la création d'actions dans le domaine des services à la personne. Cette structure fait figure d'incubateur d'idées et de projets. Elle détecte des pistes d'action concernant la mobilité, la formation et la préparation aux métiers des services à la personne.

Elle repère ainsi et promeut des actions innovantes, directement ou par le biais de porteurs de projet potentiels. La Pacte services a ainsi travaillé à la création d'un chantier d'insertion autour d'une association qui assure le portage à domicile de repas aux personnes âgées. Une conciergerie interentreprises a ainsi été créée pour aider les salariés du pôle Orly-Rungis. Ce sont des acteurs déjà existants de l'économie sociale et solidaire qui ont pris en charge cette structure. Cela leur a permis de les conforter, de les faire connaître et de développer des services complémentaires.

Nous rencontrons des difficultés de plusieurs ordres. Les activités innovantes peinent à trouver une structure d'adossement, chargée de porter le poids du démarrage de la structure et des études de faisabilité. L'encadrement des structures doit s'avérer stable. Le recours aux emplois aidés peut s'avérer utile à cet égard. Le soutien local fait aussi parfois défaut. Cependant, dans le Sud du Val-de-Marne, les réseaux sont bien implantés et la mise en relation des acteurs économiques avec les élus s'avère assez simple. Au-delà de leur fonction première, les financeurs se doivent de participer aux débats. Ils ajoutent ainsi une vision de territoire au projet. Enfin, pour survivre, toute structure doit disposer d'un patrimoine propre. Sans cela, les frais fixes deviennent insupportables pour la plupart d'entre elles.

Chacune de ces structures s'inscrit dans un cadre purement économique. Dans le cas de l'association qui assure le portage à domicile de repas aux de personnes âgées, l'objectif est double. Le premier consiste à rendre un service aux personnes âgées, qui sont traitées comme des clients et non comme des bénéficiaires. Le second a trait à la formation de jeunes en insertion. Aujourd'hui, cette association emploie 12 personnes en contrats aidés. Beaucoup parviennent à décrocher un CDI à l'issue de leur contrat d'insertion.

Ce type d'actions est difficile à mettre en œuvre. Il est donc important d'apporter un soutien spécifique, au travers d'une dynamique territoriale fondée sur la multiplicité des acteurs. C'est ainsi que nous pourrions développer des services pertinents pour la population et pour les personnes en insertion. C'est aussi ainsi que le territoire assurera son développement économique.

Franck SEURET

Quelles sont les attentes des associations à l'égard des collectivités ? Jean-Michel David, délégué général de la FAPIL (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement), nous fait part de son expérience sur ce point.

Jean-Michel DAVID

La FAPIL regroupe une centaine de structures de l'ESS réparties sur l'ensemble du territoire français. Parmi elles se trouvent une majorité d'associations ainsi que deux SCIC et une dizaine d'unions d'économie sociale. Ces structures agissent en faveur de l'accès au logement de quatre manières différentes (accueil des demandes, accompagnement, gestion locative adaptée et production de logements adaptés).

A l'heure actuelle, six échelons, de l'Union européenne jusqu'à la commune, interviennent sur les questions de logement. L'action de l'Union européenne dans ce domaine demeure pour l'heure marginale. Cependant, le travail entrepris au niveau communautaire autour des services sociaux d'intérêt général risque d'avoir un impact particulier sur les questions de logement. L'Etat intervient notamment par le biais d'aides à la pierre, d'aides à la personne et accorde des agréments. La décentralisation a cependant modifié le paysage. Malgré l'absence d'obligations particulières en la matière, de nombreuses régions agissent sur les problématiques d'insertion par le logement. A travers la décentralisation, le département a été doté de nombreuses compétences concernant le logement. Les communautés de communes jouent un rôle particulier. Certains EPCI sont en charge de l'aide à la pierre. Pour leur part, les communes sont notamment responsables de l'élaboration des PLH et des PLU.

Plusieurs structures dépendantes de la FAPIL construisent des logements. En 2006, les associations engagées dans la maîtrise d'ouvrages d'insertion ont réalisé près de la moitié des constructions de logement très social (PLAI), soit plus de 2 000 logements à destination des ménages. La construction de PLAI fait habituellement intervenir huit financeurs. Il est nécessaire de discuter précisément avec chacun des échelons pour obtenir un financement.

La FAPIL compte en outre plusieurs agences immobilières à vocation sociale (AIVS). Elles mobilisent du logement dans le parc privé à destination de publics qui pourraient bénéficier du PLAI. Pour ce faire, elles doivent attirer des propriétaires issus du parc privé. La défiscalisation peut être un premier outil dans cette optique. De même, la sécurisation du rapport locataire/bailleur, par le biais d'un système assurantiel, peut s'avérer efficace. La FAPIL a ainsi mis en place il y a sept ans un accord avec deux mutuelles instaurant un système d'assurance dans les AIVS. Certaines collectivités prennent en charge la prime que doit payer le bailleur pour être assuré.

Les AIVS ont en outre développé un métier autour de la gestion locative adaptée. Un salarié s'assure ainsi entre autres choses que les loyers sont payés en temps et en heure. De fait, les agences immobilières à vocation sociale ont besoin de trois fois plus de personnel qu'une agence classique. Or les loyers sont de 30 % inférieurs à ce qu'ils sont dans le parc traditionnel. Les AIVS ont donc besoin d'un financement public, inscrit dans la loi de lutte contre l'exclusion de 1998. En 2004, la décentralisation a confié cette responsabilité aux départements. Dans certains cas, les départements n'ont pas encore débloqué les fonds destinés à l'aide à la médiation locative. En effet, les départements financent déjà le fonds solidarité logement. Certains ne voient pas la différence entre

ces deux aides. Il faut alors nouer un dialogue avec ces collectivités pour leur expliquer les spécificités de ce métier.

La région Rhône-Alpes a mis en place dès 2001 une prime destinée aux bailleurs privés qui mettaient à disposition des logements auprès d'AIVS. Son montant moyen atteignait 3 000 euros. Ce dispositif a permis la captation de 450 logements en six ans. Depuis l'an dernier, la région discute avec les pays afin qu'ils gèrent cette aide. Ces discussions sont à l'origine d'un certain blocage, que nous espérons temporaire. La Picardie a mis en place un dispositif similaire. Pour sa part, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur intervient sur la question des copropriétés dégradées.

A Paris, la Ville a mis en place un dispositif nommé « Louez solidaire » après discussion avec les associations. La Ville intervient pour la mobilisation de logements dans le parc privé, gérés par des associations, à destination des familles jusqu'alors logées dans des hôtels. Les familles paient un loyer équivalent à celui d'un PLAI. La Ville comble ensuite l'écart avec le loyer équivalent à celui du bas de la fourchette du marché libre. Un tel dispositif permet à un propriétaire d'obtenir 17 euros/m², contre un maximum de 12 euros/m² pour une AIVS. L'existence de tous ces dispositifs nous oblige à nouer un dialogue permanent avec chaque échelon territorial.

Franck SEURET

Jean-Louis Laville, sociologue et professeur au CNAM, sera chargé de conclure cette table ronde.

Jean-Louis LAVILLE

L'économie solidaire est-elle une niche ou un véritable levier ? Si elle se résumait à une forme de capitalisme sans moyens, il nous faudrait reconnaître que son intérêt reste limité. En réalité, comme Francine Bavay et Christiane Bouchart le soulignaient, il s'agit bien d'un modèle de développement. A l'heure actuelle, les associations figurent parmi les secteurs les plus créateurs d'emplois. Comment se fait-il qu'un champ aussi important de par son poids économique reste si méconnu ? Certaines collectivités publiques sont aujourd'hui contraintes de mettre sur pied des stratégies visant à communiquer autour de ce secteur, enclavé dans les représentations.

Nous nous heurtons en fait à un problème de définition de l'économie. L'anthropologue et économiste Karl Polanyi a mis en évidence deux définitions. La « définition formelle » domine depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Elle est aujourd'hui la seule enseignée dans les universités et les manuels d'économie. Elle domine dans le monde entier. Selon cette définition, l'économie est l'affectation des moyens dans une situation de rareté. L'autre définition, qui peut être qualifiée de « substantive » et qui reprend notamment les écrits d'Aristote, est oubliée depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Pourtant elle semble refaire surface à l'heure actuelle. Elle voit en l'économie la définition des moyens de vivre à travers des interactions sociales et des interactions avec l'environnement. Il est à noter que la notion de « moyens de vivre » n'est pas limitée aux seuls moyens de subsistance. Le bien vivre ensemble y est donc également inclus.

Selon les tenants de la première définition, l'économie obéit à ses propres lois. Elle s'appuie sur des modèles mathématiques et logico-mathématiques. L'autre situe l'économie dans des rapports forcés, obligés et nécessaires avec la société et avec la biosphère. Nous sommes entrés dans une période charnière. Alors que l'économie formelle dominait depuis un siècle, la seconde définition

fait un certain retour en force. Cette dernière coïncide parfaitement avec celle de développement durable, telle qu'elle est exposée dans le rapport Brundtland. L'économie est ainsi mise au service de la diminution des inégalités sociales, dans le respect de l'environnement. Elle instaure ainsi une solidarité horizontale, avec les hommes de notre génération, en même temps qu'une solidarité verticale entre générations.

Un violent débat s'est instauré ainsi entre les tenants de ces deux visions. L'enseignement de l'économie se divise en deux courants. Le premier radicalise l'économie orthodoxe. Dans leur majorité les étudiants rejettent ce point de vue. Des mouvements récents dans les universités anglaises et françaises l'ont bien démontré. Selon eux, cette vision de l'économie n'a que peu de choses à voir avec la réalité. Ils proposent un retour à un enseignement de l'économie en liaison avec les finalités sociales et environnementales.

Ce débat n'est pas sans impact sur l'organisation des administrations. Le service économie sociale et solidaire ne doit pas être séparé de celui qui traite du développement durable. Les enjeux sont en réalité identiques. En effet, l'ESS a connu un regain de force ces dernières années parce qu'elle met en avant le concept de développement durable et, en tout premier lieu, les finalités sociales et environnementales. Il existe différentes formes de responsabilité sociale en économie. Il serait intéressant dans les territoires de mettre en perspective, de comparer et d'évaluer les pratiques des entreprises qui se prétendent socialement responsables et celles de l'économie sociale et solidaire. Ces deux modèles économiques sont aujourd'hui en tension. Ils pourraient demain dialoguer l'un avec l'autre.

Pendant plus d'un siècle, l'économie sociale et solidaire a été rendue invisible. Nous avons été endoctrinés par le principe suivant : seule l'économie marchande produit des richesses. Or il s'agit d'une conception empiriquement et théoriquement fautive. L'économie marchande ne peut fonctionner sans les infrastructures et les investissements de la collectivité. L'économie non marchande et l'économie sociale et solidaire ne peuvent donc être vues comme de coûteux parasites. En fait, ces trois économies sont en interaction les unes avec les autres et sont toutes trois productrices de richesses.

L'histoire de nos sociétés européennes illustre bien le fait que l'action publique et l'économie sociale et solidaire se sont toujours définies en interdépendance. Certes, l'instrumentalisation reste possible, mais le rapport particulier entre l'action publique et l'action associative, coopérative et mutualiste est indéniable. Sans les sociétés de secours mutuels du XIX^{ème} siècle, jamais nous n'aurions connu les systèmes généralisés de sécurité sociale.

Peu importe que le commerce équitable ne représente qu'une part très faible du marché. Il a le mérite de questionner la manière dont fonctionne le commerce international. Il fait ainsi émerger des problématiques qui restaient jusqu'alors à l'état latent. Ce mouvement doit demeurer une force d'expression dans l'espace public, afin de faire émerger un autre modèle économique. Une telle mutation ne se fera pas sans heurts, car les résistances au changement sont puissantes.

Il est temps pour nous de reconquérir une histoire perdue. Elle a été confiée à des utopistes du XIX^{ème} siècle présentés comme éminemment sympathiques, mais terriblement naïfs. Les pratiques ouvrières et paysannes de l'associationnisme ont ainsi été longtemps méprisées. Toutes les traces de ces expériences ont été effacées. Nous tentons aujourd'hui de retrouver et de diffuser cette mémoire écrite. Nous redécouvrons ainsi aujourd'hui les écrits de Leroux, Malon et Fourrière. A travers ces

écrits, nous comprenons mieux le rôle qu'a pu jouer l'associationnisme dans la construction de l'action publique et dans son évolution.

Au niveau universitaire, il nous faut favoriser les échanges internationaux autour de ces questions. L'économie sociale et solidaire n'est en rien un problème franco-français. Cela n'aurait aucun sens. La question se pose en fait tout à la fois au niveau local comme au niveau international. Le thème de l'économie solidaire a émergé de façon simultanée en Europe et en Amérique du Sud. En réalité, les pratiques existantes s'imposent progressivement comme des réalités aux yeux des chercheurs.

Nous essayons de contribuer à l'émergence d'une offre de formation autour de ces thèmes. Un certificat de spécialisation a été conçu pour les collectivités publiques, afin de nouer un dialogue entre acteurs, responsables publics et chercheurs. D'un côté, les chercheurs fournissent une vision historique et internationale de ces questions, tandis que, de l'autre, les responsables publics et les réseaux d'acteurs soulèvent des problématiques ancrées dans le concret. La confrontation de ces points de vue peut s'avérer très fructueuse.

Des espaces doivent s'ouvrir pour permettre aux acteurs de se rencontrer. Une université populaire sur l'autre économie se réunit ainsi tous les deux mois. On y aborde tous les aspects de l'économie oubliés par les manuels, tels que la finance solidaire, le commerce équitable ou encore l'économie sociale. Ces thèmes ne sont que trop rarement abordés. Il est temps de créer des espaces de rencontre pour transmettre les connaissances sur ces questions.

La question des outils et des méthodes de gestion mérite par ailleurs d'être posée. Bien souvent, les outils de gestion mis en place dans les associations sont tout simplement importés du monde de l'entreprise privée. Il s'agit là d'un véritable problème. Il faut tenir compte des acquis des autres champs, mais la problématique de l'isomorphisme institutionnel devrait nous inquiéter. Lorsque l'on adopte les mêmes technologies et les mêmes outils, on finit par ressembler à ceux dont on souhaitait se distinguer à l'origine. Là encore, c'est en rassemblant acteurs responsables et chercheurs que nous parviendrons à mettre au point un outillage efficace pour l'ESS.

En réalité, l'économie sociale et solidaire nous pose la question de la définition précise de l'économie. Il serait un tort de ne la considérer que comme un ravaudage d'un certain nombre de dysfonctionnements du système existant.

De la salle

Au-delà de son rôle traditionnel, l'Etat a-t-il entamé une réflexion sur les outils et les méthodes à développer pour les services déconcentrés qui accompagnent le développement de l'ESS ?

Jean-Louis LAVILLE

Il s'agit là de politiques émergentes. Les avancées et les percées doivent faire l'objet d'un véritable débat et d'une évaluation. Certains chercheurs considèrent les associations comme des sous-agents du secteur public. Ce ne sont pas les acteurs qui sont responsables de cette situation. A travers notre ouvrage sur l'action publique et l'économie solidaires, nous contribuons au débat à notre niveau. Nous y faisons le point sur les avancées au niveau de l'Etat, des responsables régionaux ou locaux

et des acteurs en France et au Brésil au cours des dernières années. La nouvelle économie qui émerge intègre les aspects sociaux et ne se limite pas à la seule prise en compte du marché.

Danièle CORNET

Je suis frappée de voir que l'Etat entend imposer toujours son point de vue aux associations. Elles se trouvent ainsi instrumentalisées et tenues au silence. Il semblerait que l'Etat n'ait pas encore perçu l'intérêt de la co-construction. Il est temps d'entamer une réflexion sur la place de l'association dans le tissu social.

Francine BAVAY

Tout l'outillage dont nous avons besoin existe déjà. Il a simplement peu servi au cours des dernières années et a longtemps été considéré comme accessoire. Comme le reste de la société, l'Etat a longtemps été fasciné par l'économie formelle et la mesure. Or il existe plusieurs manières de mesurer. La mesure de la croissance du PIB devait rassurer la population. Aujourd'hui, alors que nous traversons une période de turbulence, il est temps d'imaginer de nouveaux outils.

Cette réflexion ne doit pas être confisquée par les experts et les intellectuels. Tous, à notre niveau, nous devons nous engager dans cette entreprise. Les élus doivent mettre en œuvre des modes d'évaluation innovants. Les fonctionnaires doivent eux aussi participer à ce travail.

Par le passé, des taux de rentabilité de 8 % étaient considérés comme acceptables. Ils ne le sont plus aujourd'hui. En fait, il nous appartient de décider du contenu de l'évaluation. Elle doit intégrer des aspects économiques sans toutefois maintenir à l'écart les aspects sociaux. Les experts savent parfaitement mesurer le contenu en emplois d'une politique publique.

Le mode de gouvernance et le mode décisionnel doivent entrer en ligne de compte dans l'évaluation d'une politique. Il suffit de prendre un peu de recul face au profit et à la rentabilité à court terme. Aujourd'hui, les entreprises savent se projeter dans l'avenir, en travaillant sur des scénarios, qui ne s'appuient pas que sur des aspects quantitatifs.

Ne soyons pas modestes. Nous sommes capables d'inventer de nouveaux modes de fonctionnement. L'action publique a toujours progressé à tâtons. Elle a été inventée par des personnes qui nous ressemblaient étrangement et qui cherchaient à gérer de manière optimale des contradictions et des tensions. L'action publique est capable d'intégrer toutes les contraintes et de penser des solutions. Nous avons les moyens de réaliser cette mutation.

Aurélie PENDEL

Je remercie tous les intervenants pour la qualité de cette journée, qui devrait largement enrichir notre réflexion. J'espère qu'elle aura donné à chacun l'envie d'agir.